



L'ACTIVITÉ COMMERCIALE AU RALENTI

# UNE GRÈVE ET DES APPRÉHENSIONS

Page 3

VACANCES UNIVERSITAIRES

**LE NIET DES  
ENSEIGNANTS  
ET DES  
ÉTUDIANTS**

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3638 | Lundi 11 Mars 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

NOURIA BENGHABRIT :

**"PRÉSERVONS  
L'ÉCOLE"**

Page 3

APRÈS DES EXAMENS MÉDICAUX À GENÈVE

# **BOUTEFLIKA** DE RETOUR À ALGER

Page 3



AU LARGE D'EL-GHAZAOUET

**UNE  
VINGTAINNE  
DE HARRAGA  
MAROCAINS  
INTERCEPTÉS**

Page 5



AHMED GAÏD SALAH :

**"L'ANP  
S'ENORGUEILLIT  
DE SON  
APPARTENANCE  
À CE PEUPLE"**

Page 4



3

mille transplanta-  
tions rénales effec-  
tuées  
en Algérie.

26

cas de rougeole  
enregistrée  
récemment  
à Ghardaïa.

195

individus arrêtés  
à la fin des  
manifestations  
à Alger.

## La bibliothèque de l'institut Cervantès d'Oran baptisée du nom du photographe Boix

La bibliothèque de l'Institut Cervantès d'Oran a été baptisée, mardi, par la ministre de la Justice espagnole, Dolores Delgado, au nom du photographe et militant espagnol Francesc Boix, dans le cadre de la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée à Oran de plus de 2.600 réfugiés espagnols. A cette occasion, la ministre espagnole de la Justice a indiqué que la révolution des républicains espagnols a été déclenchée pour mettre fin au régime totalitaire. Evoquant les réfugiés espagnols arrivés en mars 1939 à Oran fuyant le régime fasciste de Franco, à bord du navire "Stanbrook", Dolores Delgado a souligné que ces derniers "ont sacrifié leur vie et ont tout laissé derrière eux en s'exilant à Oran". "Un sacrifice qui a donné ses fruits par la fondation d'un régime démocratique, une monarchie constitutionnelle", a-t-elle déclaré, ajoutant que "le photographe Francesc Boix fait partie de ces gens qui ont lutté pour ces valeurs". Pour la directrice de l'institut Cervantès d'Oran, Immaculada Jiménez,



"avec son nouveau nom, la bibliothèque Francesc-Boix rend hommage à ce photographe espagnol, déporté en 1941 depuis la France vers le camp de concentration nazi de Mauthausen en Autriche, où il travailla dans le laboratoire de photographie.

## Partenariat entre les Fédérations algérienne et française de rugby



La Fédération algérienne de rugby (FAR) a annoncé la visite à Alger du président de la Fédération française de la discipline, Bernard Laporte, du 30 mars au 2 avril, en vue d'un éventuel partenariat entre les deux instances.

"Laporte sera accompagné de Nicholas Hourquet, responsable des relations internationales et institutions Rugby de France 2023, dans le cadre d'une rencontre avec les dirigeants de la Fédération algérienne, en vue d'un éventuel partenariat entre l'Algérie et la France", précise le communiqué de la FAR. Les responsables des deux Fédérations, algérienne et française, s'étaient déjà rencontrés en février dernier dans le but de concrétiser ce partenariat dans les plus brefs délais. La neuvième (9<sup>e</sup>) édition de la Coupe du monde de rugby à 15 est prévue en 2019 au Japon, alors que la France abritera la dixième (10<sup>e</sup>) édition en 2023. L'objectif principal de la sélection algérienne étant de se qualifier pour la 1<sup>re</sup> fois de son histoire au Mondial en France.

## Chlef accueille le 1<sup>er</sup> championnat de calcul mental

Près de 350 enfants ont pris part au 1<sup>er</sup> championnat de calcul mental organisé samedi à Chlef. Organisé à l'initiative de l'Académie des génies, à la salle Mhamed-Nacéri de la ville de Chlef, ce premier championnat du genre a été marqué par une présence massive des familles des enfants participants, venus en grand nombre encourager leur progéniture. Selon le directeur de l'académie, Abdelbasset Bouziane, cet événement scientifique, ayant vu la participation de pas moins de 350 enfants, a pour objectif principal de développer les capacités de concentration, tout en relevant le quotient intellectuel des enfants, à travers le boulier japonais (le soroban). Il a fait part de la qualification, au titre de ce championnat de la wilaya de Chlef, d'une trentaine d'enfants qui pourront prendre part au Championnat d'Algérie de calcul mental par le boulier japonais (le soroban), qualificatif au Championnat maghrébin de cette discipline.

Les parents d'enfants ayant pris part à ce concours, n'ont pas manqué de louer la contribution du boulier japonais, dans le renforcement de l'équilibre mental de l'enfant, et du dévelop-



pement de ses capacités de concentration en calcul, mais aussi en lecture et écriture.

D  
I  
X  
I  
T

## EDOUARD PHILLIPE, PM FRANÇAIS

"L'Algérie est un pays souverain, c'est donc aux Algériens et aux Algériens seuls, qu'il revient de prendre les décisions en matière de leur avenir politique."

## Pour Trump, le P.-dg d'Apple s'appelle Tim... Apple

Ce ne sera pas une nouvelle pomme de discorde: le patron d'Apple Tim Cook a adopté volontiers le nouveau nom que lui a donné Donald Trump, qui l'a appelé, tout simplement, Tim... Apple lors d'une réunion à la Maison-Blanche.

S'adressant au patron de l'une des entreprises les plus puissantes et les plus célèbres du monde, le président américain a déclaré, le visage grave: "Vous avez vraiment investi beaucoup dans notre pays. Nous vous remercions beaucoup, Tim Apple". Le lapsus, capturé par les caméras, a suscité de nombreuses réactions amusées sur les réseaux sociaux. Jusqu'à Tim Cook lui-même, qui a remplacé jeudi sur son compte twitter son nom de famille par le célèbre logo d'Apple, en forme de pomme croquée.

## Une école fréquentée par Trump obligée de cacher ses notes

Une école militaire fréquentée par Donald Trump à l'adolescence a caché les dossiers scolaires du président américain. En 2011, des amis du futur président avaient fait pression sur l'établissement de New York pour les obtenir, poussant l'école à les dissimuler. À cette période, Trump avait défié Barack Obama de publier ses résultats scolaires, se demandant comment le président avait pu intégrer un établissement de l'Ivy League (les huit universités les plus prestigieuses du nord-est du pays). Donald Trump se targue lui d'avoir toujours été un excellent élève.

Selon Evan Jones, proviseur de l'époque à la New York Military Academy où Trump a passé cinq ans à partir de 1959, le directeur était venu le voir, paniqué. « Il avait été abordé par d'anciens élèves influents et fortunés », des amis de Donald Trump qui voulaient que ses résultats scolaires restent secrets. Le directeur a déclaré au Washington Post qu'il avait rejeté ces demandes et fait déplacer les dossiers. Dans des révélations récentes, l'ancien avocat du président Michael Cohen a expliqué que l'une de ses tâches était de menacer de poursuites les anciennes écoles de Donald Trump afin qu'elles ne publient pas ses notes. L'ancien proviseur de l'école new-yorkaise ignore si la demande initiale pour récupérer les dossiers scolaires de Trump émanait de Michael Cohen. Selon lui, ces dossiers sont désormais dans une armoire au sous-sol d'un bâtiment du campus, à environ une heure de route de New York.

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE AU RALENTI

# Une grève et des appréhensions

*Les appels anonymes à une grève générale ont finalement eu un grand écho. En effet, le mot d'ordre à cette action de protestation a été, dans une large mesure, suivi.*

PAR RACIM NIDHAL

Un peu partout sur l'ensemble du pays, nombreux étaient les commerces qui ont baissé les rideaux. L'activité commerciale était complètement à l'arrêt, dans de nombreuses villes et villages du pays. Les villes du pays se sont réveillées hier matin, sans boulangeries, ni cafés qui ont ouvert.

Les moyens de transport des voyageurs se sont fait rares.

À Alger, Boumerdès, Béjaïa, Annaba,



Constantine et dans bien d'autres villes du pays, ce sont les mêmes images avec la fermeture de la majorité des magasins, notamment dans les grandes artères et boulevards. Tous les magasins ouverts, comme c'est le cas des boulangeries, ont été pris d'assaut par les consommateurs...

À Alger, la plupart des boutiques de la rue Didouche Mourad étaient fermées. C'était aussi le même cas dans les rues Larbi Ben

M'hidi et Hassiba Benbouali.

Les bus de l'Etusa ont totalement disparu, alors que les bus du privé se sont faits rares, notamment sur certaines dessertes. Les taxis, moins nombreux que d'habitude il est vrai, ont alors été pris d'assaut, étant le seul moyen de locomotion. Beaucoup de travailleurs d'entreprises publiques ou privées, ont débrayé. Le port pétrolier de Bejaïa a été paralysé par la grève, et les tra-

vailleurs de Cevital ont suivi le mouvement de grève.

Le syndicat du groupe SNVI apporte son soutien au mouvement populaire, appelle à une grève de 4 jours, à partir de ce lundi. Le taux de suivi du mot d'ordre est globalement mitigé. Sur les réseaux sociaux, les appels à ne pas aller vers ce moyen de lutte extrême se multiplient. Ils émanent de personnalités fortement impliquées dans le mouvement de contestation, comme l'avocat Mustapha Bouchachi qui a fait part de sa crainte de voir la désobéissance civile diviser le peuple, jusque-là uni, que ce soit autour des objectifs ou des moyens d'action. En effet, d'aucuns se sont interrogés sur la finalité de cette action ultime, sachant que les Algériens vont subir les retombées négatives.

R. N.

## VACANCES UNIVERSITAIRES

### Le nîet des enseignants et des étudiants

PAR ROSA CHAOUI

En décidant d'avancer les vacances universitaires de printemps au titre de l'année universitaire 2018-2019, au dimanche 10 mars et ce jusqu'au 4 avril, alors qu'ini-

tialement elles étaient prévues du 21 mars au 5 avril 2019, le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, ne s'imaginait peut être pas que son arrêté allait susciter le rejet de la communauté universitaire. En effet, dès l'annonce de cette décision, la réaction a été immédiate et sans équivoque. D'une seule voix, étudiants et enseignants, ont opposé un nîet catégorique à cette surprenante décision, dont l'objectif visait certainement à atténuer l'ampleur de la mobilisation estudiantine, puisque la colère était de plus attisée par la décision de vider les cités universitaires, du fait que les résidents étaient invités à quitter les lieux. En somme pour les

pouvoirs publics, il n'y aura ni transport universitaire, ni restauration, ni hébergement. Mais, les étudiants ont refusé de quitter et les universités et les cités universitaires. Face au tollé général provoqué par cette décision irréfléchie et provocatrice, le ministère a quelque peu fait marche-arrière. C'est ainsi que l'Office des œuvres universitaires (ONOU), est revenu à de meilleurs sentiments, en annonçant, avant-hier soir, que le transport, l'hébergement et la restauration, seront assurés normalement jusqu'au 21 mars. Autant dire que, la réaction des étudiants a été payante. Les enseignants ont eux aussi, dénoncé vivement la décision d'avancer les

vacances universitaires. Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), a en effet dénoncé dans un communiqué, cette décision, l'a qualifiant "d'arbitraire". Le recteur de l'université de Tizi-Ouzou a refusé d'appliquer cette décision, en annonçant que "les programmes pédagogiques seront respectés, selon le calendrier initialement tracé, afin de rattraper déjà le retard cumulé". Un collectif d'enseignants a rejeté la décision, en tirant à boulets rouges sur Tahar Hadjar. Dans un communiqué, il a qualifié cette décision de "manœuvre malheureuse, pour empêcher la poursuite de la protestation".

R. C.

## TAMANRASSET

### Reddition de 3 terroristes

Trois terroristes en possession d'armes et de munitions, se sont rendus samedi aux autorités militaires de Tamanrasset, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, trois terroristes se sont rendus, avant-hier 09 mars 2019, aux autorités militaires de Tamanrasset, dans la 6e Région militaire. Il s'agit en l'occurrence, des dénommés Mokhtari Abbah, dit "Abou Malek", de Abbes Momou, dit "Hamza" et de El Seddik Meltafa, dit "Abou Obeïda", qui avaient rallié les groupes terroristes en 2016", précise la même source.

Les dîts terroristes étaient en possession de "trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et six chargeurs, douze obus de mortiers de calibre 82 mm, douze cartouches propulsives, un obus de calibre 60 mm et une 01 fusée,

seize grenades avec treize détonateurs et une quantité de munitions s'élevant à 180 balles". Dans le même contexte, et grâce à l'exploitation de renseignements, un autre détachement de l'ANP "a découvert, en coordination avec les services des Douanes, à

Bordj Badji Mokhtar (6e RM), une cache d'armes et de munitions contenant un 01 fusil semi-automatique de type Simonov, cent obus de mortiers de calibre 82 mm, cinq roquettes pour RPG-2, ainsi que 57 kilogrammes de kif traité".

R. N.

## SOLUTION À LA CRISE

### La proposition du FLN

Le FLN, qui donne l'impression d'être KO debout, devant l'ampleur des manifestations hostiles au cinquième mandat du président Bouteflika, a rompu le silence pour lancer un appel à "toutes les parties", pour éviter au pays le spectre du chaos. "Nous sommes disposés à travailler avec toutes les parties, pour sortir de la crise actuelle, avec un moindre coût pour le pays", écrit le FLN dans un communiqué. "Les différentes parties politiques en Algérie, sont sensibles au caractère pacifique du

mouvement de protestation pour protéger la sécurité et la stabilité de l'Algérie", ajoute le communiqué. "Le mouvement de protestation est un acquis et une fierté pour l'Algérie", note encore le FLN, dans cette première sortie médiatique, mettant par ailleurs en garde contre "la désobéissance civile" et invitant également les Algériens "à la vigilance pour ne pas donner l'occasion à des acteurs non identifiés, d'entraîner le peuple algérien dans le chaos".

R. N.

## APRÈS DES EXAMENS MÉDICAUX À GENÈVE

### Bouteflika de retour à Alger

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a regagné hier le pays venant de la Suisse, où il a effectué des contrôles médicaux. L'avion présidentiel a atterri à l'aéroport militaire de Boufarik, peu avant 18 heures. L'appareil a décollé de l'aéroport de Genève après 15 heures. Le chef de l'Etat se trouvait à l'hôpital universitaire de Genève, depuis le 24 février dernier. La présidence de la République a annoncé le 21 février dernier dans un communiqué, que le Président allait effectuer ce séjour en Suisse. "Son Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République se rendra à Genève le dimanche 24 de ce mois, pour un court séjour afin d'y effectuer des contrôles médicaux périodiques", a en effet indiqué le communiqué de la présidence de la République. Notons que durant ce séjour à Genève, le chef de l'Etat a adressé deux messages aux Algériens, dont le plus important est celui du 3 mars, où il a annoncé qu'il œuvrera, dans le cas où il est élu le 18 avril, à l'instauration d'une nouvelle République. Il a de même annoncé une élection présidentielle anticipée et l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

R. N.

## NOURIA BENGHABRIT :

### "Préservez l'école"

La journée d'hier a connu aussi de nombreuses manifestations de lycéens. Ces derniers sont sortis en masse, dès les premières heures de la matinée. Dans toutes les villes du pays, c'était le même constat. Les lycéens, à travers les réseaux sociaux, se sont donnés le mot pour sortir manifester. A Alger, ils se sont rassemblés à la Grande poste et à la place Audin, sous l'œil vigilant des forces de l'ordre qui ont déployé un dispositif de sécurité, pour parer à toute éventualité. A l'evidence, cette manifestation n'a pas été du goût de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit. "Aujourd'hui, des élèves sont sortis dans la rue, c'est dangereux !", a écrit la ministre dans un communiqué, publié sur son compte Twitter. "Nous avons tous le devoir moral, l'obligation institutionnelle, et la responsabilité historique, de protéger notre école, donc de protéger nos élèves, de protéger nos enfants", a estimé la ministre dans son message. "L'école, parce que gratuite et obligatoire, est l'école du peuple. Préservez-la, ensemble, de tout acte voulu ou non voulu de surpolitisation et de l'instrumentalisation", a affirmé Mme. Benghabrit,

R. N.

AHMED GAÏD SALAH :

# "L'ANP s'enorgueillit de son appartenance à ce peuple"

Dans le cadre de l'évaluation de l'appareil de la formation et de l'enseignement, monsieur le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé hier dimanche à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénierie à Rouïba/1ère Région militaire, une réunion avec les cadres chargés de la formation au sein de l'Armée nationale populaire.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ensuite, il a par la suite présidé une rencontre d'orientation, en présence du Général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire, du Général-major Cherif Zerrad, chef du Département d'emploi et de préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, et d'autres cadres. Dans son allocution monsieur le Général de corps d'Armée a rappelé le lien fort et



vital unissant le peuple algérien à son Armée. Un lien dont la solidité se manifeste à travers l'empathie et l'affection exprimées spontanément, par les multiples images de solidarité et d'union entre le peuple et son Armée en toutes circonstances, particulièrement lors des épreuves, des difficultés et des catastrophes naturelles. : Ainsi, dira-t-il l'ANP "s'enorgueillit de son appartenance à ce peuple brave et authentique, et partage avec lui les mêmes valeurs et principes, ainsi que les

mêmes fondements nobles et prestigieux de l'identité nationale, et a l'intime conviction et avec grande fierté, qu'un peuple avec ces valeurs et ces qualités ne peut que donner naissance à une Armée ayant les mêmes principes et les mêmes spécificités. C'est ainsi que, se rejoignent toutes les marques d'amour, de respect, de sympathie et de solidarité, entre le peuple et son Armée, ainsi que tous les fondements d'une vision unique du futur de l'Algérie". Poursuivant son allocution, il

a indiqué qu'il a l'intime conviction que le peuple algérien authentique et consciencieux qui a prouvé, toujours et en toutes circonstances, qu'il est un peuple à principes, a su et saura préserver sa Patrie. "L'Algérie et l'Armée nationale populaire sont certainement chanceuses d'avoir ce peuple."

Il a par la suite salué, fête du 8 mars oblige, toutes les élèves et toutes les femmes cadres exerçant dans l'institution. "En passant en revue ce bilan annuel réalisé dans le domaine de l'enseignement et de la formation dont la gente féminine y est pour une part accrue, j'estime qu'il est nécessaire, à cette occasion où l'Algérie célèbre la Journée mondiale de la femme, de saluer toutes les élèves et toutes les femmes cadres, ainsi que toutes les femmes exerçant au sein de l'Institution militaire, tout en leur souhaitant beaucoup de réussite dans leur cursus scolaire et parcours professionnel.

Sans aucun doute, l'accès de la femme à tous les domaines du métier militaire au niveau de tous les commandements des Forces et les différentes directions et services, constitue l'une de nos grandes réalisations, qui a ouvert la voie à la gente féminine, pour la première fois, aux Ecoles des cadets de la Nation du cycle secondaire, durant l'année scolaire 2016-2017", a-t-il notamment souligné.

L. B.

LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

## Le Conseil constitutionnel tranchera dans 2 jours

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

A 48 heures de l'échéance, le Conseil constitutionnel va donner sa réponse sur les futurs candidats à l'élection. Tayeb Belaïz devra fournir les noms de ceux qui se lanceront dans la course.

En 10 jours, le Conseil constitutionnel aura à valider les noms des candidatures,

selon la loi organique de l'organisation des élections et les dispositifs juridiques afférents. On retient dans ce contexte une ruée de candidats sans grand noms, où 114 personnes ont retiré leurs formulaires en février dernier. Mais, les conditions fixées par le Conseil lui-même, fait en sorte que seuls qui ont réussi l'épreuve de collecte de 60.000 signatures dans 23 wilayas, peu-

vent déposer leurs dossiers pour être examinés par la commission spéciale du Conseil constitutionnel. L'on note en effet, certaines surprises depuis le 3 mars dernier, avec le retrait en dernière minute de candidats potentiels, tels que Benflis et Hanoune, qui se sont justifiés par rapport à cette élection.

Le reste a été teinté d'un folklore avec la

subtilisation de Rachid Nekkaz, pour l'homonyme de son cousin qui a présenté le dossier devant le Conseil qui va certainement être invalidé, suite à une entorse flagrante aux conditions retenues pour la candidature à une élection. Cette affaire ne sera pas close de sitôt, puisque il incombe au ministère de l'Intérieur de donner suite à dossier. On a assisté aussi au refus de certains candidats qui n'avaient pas justifié une présence de 10 années sur le territoire national, avec une adresse fixe. Une condition qui est spécialement destinée aux personnes qui séjournent à l'étranger et qui doivent s'y conformer.

L'autre condition est celle de justifier la nationalité algérienne, au moins depuis 10 ans pour les candidats issus de l'immigration. La binationalité est systématiquement refusée. Du reste, un autre candidat dont le profil inattendu a suscité des interrogations, est celui de Ali Ghediri, un ex-militaire qui a réussi à franchir le cap en déposant son dossier en bonne et due forme.

La candidature du Président sortant a été également retenue par le Conseil, dans un climat qui se joue en favorables et défavorables. Mais, le plus important dans cette élection qui sera suivie et scrutée par les observateurs, c'est que le Conseil constitutionnel y joue un rôle clé dans le déroulement du processus électoral, de la validité des résultats définitifs du vote. Pour l'heure, les yeux sont rivés du côté de Ben Aknoun, siège du Conseil constitutionnel où dès la publication officielle des noms de candidats, les citoyens sauront qui élire avec une campagne qui sera dès lors entamée pour chaque candidat.

F. A.

SCRUTIN DU 18 AVRIL

## Le ministère de l'Intérieur se mobilise

Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune, a appelé, samedi à Alger, "à mobiliser tous les moyens matériels et humains, pour garantir une meilleure préparation de l'élection présidentielle", indique un communiqué du ministère. Présidant une réunion de coordination avec les cadres centraux du ministère de l'Intérieur autour des différents projets sectoriels en cours, et l'examen des préparatifs de l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain, M. Dahmoune a salué "la progression significative enregistrée en matière de modernisation de l'opération électorale et d'utilisation de supports technologiques", soulignant l'impératif de "mobiliser tous les moyens matériels et humains, à l'effet d'assurer une meilleure préparation de cet important rendez-vous électoral". Lors de cette réunion qui a évoqué les différents aspects logistiques et les préparatifs de l'opération électorale à l'intérieur du pays, ainsi que les préparatifs en cours en faveur de la communauté algérienne établie à l'étranger et la prise en

charge des missions des observateurs internationaux, le même responsable a appelé "à rapprocher les centres de vote des citoyens, à travers les nouveaux centres créés à cet effet, notamment dans les nouvelles agglomérations, de même que pour la communauté nationale établie à l'étranger". Il s'agit également de "la poursuite des sessions de formation en cours, en faveur des encadreurs de l'opération électo-

rale". Le SG du ministère a rappelé les instructions pour "le renforcement de la coordination avec les différents partenaires, notamment la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), et l'amélioration de l'action des missions des observateurs internationaux, en leur assurant les meilleures conditions lors de leur séjour en Algérie".

R. N.

VOTE DE DEUX PROJETS DE LOI

## L'APN reprend ses travaux

L'Assemblée populaire nationale (APN), reprendra, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière, consacrée au vote de deux projets de loi, a indiqué hier, un communiqué de l'APN.

Les travaux de cette séance seront consacrés au vote du projet de loi modifiant et complétant la loi 88-08, relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, ainsi qu'au vote du projet de loi relatif aux activités nucléaires.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, avait indiqué devant l'APN, que l'institution de l'Ordre national des vétérinaires, prévu dans le projet de loi modifiant la loi 88-08 du 28 janvier 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, permettra l'amélioration de la santé animale, mais aussi de la santé publique en Algérie.

R. N.

ZONE TRANSFRONTALIÈRE

# Nécessité d'étude d'un plan de développement commun

Le secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), Ayadi Mohamed, a mis en avant à Alger la nécessité d'étude d'un plan de développement commun pour la Zone transfrontalière.

PAR RIAD EL HADI

Pour M. Ayadi, le projet de la route transsaharienne est "très avancé et pour exemple, sur l'axe Alger-Lagos dont la longueur est de 4.500 km, il ne reste que 220 km à réceptionner en juillet 2019" a-t-il précisé lors du 4e Congrès algérien de la route durant lequel, il a présenté une communication intitulée "le projet de la route transsaharienne, historique et enseignements".

Cependant, il a relevé que "le volume des échanges observé au niveau des frontières Algéro-nigérienne et Algéro-malienne reste faible, en d'autres termes, la relation entre Algérie-Tunisie avec les pays de la région du Sahel est faible (...) et le nord du Mali accuse le plus grand retard", a-t-il



ajouté. Dans ce sens, il a indiqué qu'un itinéraire de 700 km entre la localité de Gao (Mali) et la frontière algérienne, est encore à l'état de piste. "Pour ces deux raisons, il nous est donc apparu indispensable d'harmoniser les plans de développement à l'échelle régionale, et d'insérer la réalisation de la route dans une vision d'ensemble, à travers l'étude d'un plan de développement reliant l'Algérie, le Mali et le Niger", a-t-il précisé. Cette étude a pour objet d'analyser l'espace qui réunit les

larges zones frontalières des trois pays: l'Algérie, le Mali et le Niger.

Elle portera sur l'ensemble des composantes d'un territoire : population, agriculture, eau, infrastructure de transport, enseignements, élevage, tourisme et autres, a-t-il fait savoir.

Il s'agit selon M. Ayadi, de montrer les forces et les faiblesses de territoire objet de l'étude, d'identifier les défis pour le futur en tenant compte de la croissance démographique et des spécificités de l'espace

concerné, avant de bâtir un plan de développement pour l'horizon 2040.

Quant aux objectifs de l'étude du plan de développement, elle doit apporter en premier lieu une réponse éclairée aux autorités de chaque pays, en termes de planification et de vision de l'aménagement sur le long terme, pour améliorer les conditions de vie des populations, selon M. Ayadi.

Cette étude doit également "identifier les projets d'aménagement qui constitueront la justification économique de la construction bitumée de la route transsaharienne", a-t-il noté. Le projet de la route transsaharienne qui réunit six pays africains, en l'occurrence l'Algérie, le Mali, le Niger, la Tunisie, le Nigeria et le Tchad, est constitué d'un réseau ramifié autour d'un axe qui part d'Alger vers Lagos au Nigeria. Du nord au sud de cet axe, trois branches se détachent pour le relier aux capitales : Tunis, Bamako et N Njamina, note M. Ayadi. Le projet traverse l'immense Sahara sur une longueur de quelque 2.000 km pour relier deux pays du Maghreb à quatre pays sub-sahariens.

A noter, que la première journée du 4e congrès algérien de la route, plusieurs thèmes ont été abordés par des experts et chercheurs.

R. E.

7<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (SIAG)

## Plus de 3.500 visiteurs professionnels attendus

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le 7e salon SIAG 2019 marque des points avec une participation exceptionnelle des leaders du marché national et international. Du 27 au 30 mars 2019, sont attendus pas moins de 250 exposants, 3.500 visiteurs professionnels, 25.000 visiteurs (public intéressé), pour 15 pays sont attendus au Centre des conventions d'Oran (Mériadien). Devenu le point de rencontre incontournable de tous les professionnels du secteur agroindustriel, le SIAG 2019 innove une fois encore, par le nombre, la diversité et la qualité de ses exposants nationaux et internationaux.

SIAG 2019 sera sous le Haut patronage de monsieur le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et le

soutien du ministère de l'Industrie et des Mines.

### La filière lait et le packaging & logistique au menu

Parallèlement au secteur de l'agroalimentaire, le SIAG accueillera deux autres événements : la première édition du salon packaging & process et Logistique "PACKEXPO 2019" et le forum algérien de la filière lait "Alben". Au programme également, deux ateliers concernant le packaging et l'emballage et la qualité et conformité des produits agroalimentaires. Dans un contexte d'évolution de la demande, les progrès dans la technologie de production, de transport et de communication, le salon Pack Expo ambitionne d'être la plus importante plateforme d'af-

faire en Algérie et dans le monde. Il sera une occasion d'exposer, entre autres, les derniers développements de machines d'emballages, la conversion de machines, de matériaux et des emballages. Quant au Forum interprofessionnel du lait et produits laitiers "Alben 2019", il sera une occasion pour les acteurs économiques d'échanger et de proposer des solutions adaptées aux différentes préoccupations. Ces Forums spécialisés seront le lieu de Communications diverses, sous format de Conférences en panel et de débats TV pour restituer au mieux l'état du Marché et les nouvelles stratégies et techniques en cours. Ces Forums associeront autorités de tutelle, professionnels et experts de renom face à un public averti.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 4 morts en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 15 autres ont été blessées, dans cinq accidents de la circulation, enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans

la wilaya de Djelfa, avec un mort et six blessés suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la route nationale 40, au niveau de la commune d'Aïn Oussera, note la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus, durant la

même période, pour porter assistance à huit personnes incommodées, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone CO émanant d'appareils de chauffage et chauffes-bains, dans les wilayas d'El Bayadh, Relizane, Annaba, Tizi-Ouzou.

R. N.

AÉROPORTS DU SUD

## Les vols d'Air Algérie annulés

Air Algérie a annoncé l'annulation de ses vols programmés hier, de et vers les aéroports du Sud, en raison de la tempête de sable qui touche, en ce moment, le Sud du pays.

"Suite aux conditions météorologiques prévalant sur les aéroports du Sud (vents, soulèvement de sable, manque de visibilité) la cellule de suivi opérationnelle d'Air Algérie annonce les annulations ou

le retard de plusieurs vols, de et vers ces aéroports jusqu'à amélioration des conditions météorologiques, précise la Compagnie aérienne nationale Air Algérie.

R. N.

14<sup>e</sup> SESSION DE L'UNION DES ASSEMBLÉES DE L'OCI À RABAT

## Une délégation parlementaire prend part aux réunions

Une délégation conjointe du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), prendra part, à partir de demain à Rabat (Maroc), aux travaux des réunions de la 14e session de l'Union des assemblées des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué, hier, un communiqué du Conseil de la nation.

Ces réunions qui s'étaleront jusqu'au 14 mars courant engloberont, outre le congrès de l'Union, la 8e session du Congrès des femmes parlementaires musulmanes, les réunions de la commission générale, du Comité exécutif et des commissions permanentes de l'Union, a précisé la même source.

Les participants examineront, lors de ces réunions, plusieurs questions et thèmes intéressant le monde musulman, dont la situation en Palestine, la lutte contre le terrorisme sous la bannière des Nations-unies, la réaffirmation du droit légitime à la résistance contre l'occupation et les agressions étrangères, les capacités des femmes dans la résolution des problèmes et conflits locaux et régionaux, l'activation et l'appui des entreprises économiques activant dans le domaine du développement dans le monde musulman, le renforcement du rôle des jeunes dans le monde musulman et les violations des droits de l'Homme commises à l'encontre des musulmans Rohingyas au Myanmar (ex-Birmanie), a ajouté la même source.

AU LARGE D'EL-GHAZAOUET

## Une vingtaine de harraga marocains interceptés

Une tentative d'émigration clandestine par une vingtaine de ressortissants marocains, a été déjouée la nuit dernière, par les éléments des Gardes-côtes au large d'El-Ghazaouet (Oran), a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Des Gardes-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de dix-neuf (19) personnes de nationalité marocaine, à bord d'une embarcation pneumatique à El-Ghazaouet", précise la même source.

R. N.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

## OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE



NIF 000516096934716

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

L'Office National de l'Irrigation et du Drainage –ONID–, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2019 portant sur l'acquisition de moyens matériels pour l'exploitation, l'entretien et la maintenance des infrastructures hydrauliques, des périmètres d'irrigation de l'ONID, Lots E, H, L et M paru aux quotidiens nationaux « El Djazair El Djadida » du 05/01/2019 et « Midi Libre » du 06/01/2019 ainsi qu'au BOMOP N°1635 de la semaine du 06 au 12 Janvier 2019 que l'analyse des offres techniques et financières appliquées conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

| Lots                                                                                                        | Entreprise attributaire                              | Note globale de l'offre technique (100 pts) | Montant Proposé DA TTC | Montant Corrigé DA TTC | Délai de livraison | Offre financière |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------|------------------|
| Lot E<br>Quatre (04) grues mobiles auto motrice tout terrain d'une capacité de levage minimale de 45 tonnes | ETS SIAD<br>AUTOMOBILES SPA<br>(NIF 000315004520957) | 85                                          | 281 467 390,41         | 281 467 390,41         | 06 mois            | Moins disante    |
| Lot H<br>Un (01) Bulldozer d'une puissance minimale de 300 CV                                               | ENMTP SPA<br>(NIF 099525109081515)                   | 75                                          | 62 245 727,58          | 62 245 727,58          | 02 mois            | Moins disante    |
| Lot L<br>Soixante dix huit (78) véhicules double cabine tout terrain PICK UP                                | SPA SOVAC ALGERIA<br>(NIF 000316096280656)           | 75                                          | 358 800 000,00         | 358 800 000,00         | 09 mois            | Moins disante    |
| Lot M<br>Quarante (40) tricycles à benne d'une charge utile minimale d'une (01) tonne                       | SARL VMS INDUSTRIE<br>(NIF 001406018821132)          | 76,66                                       | 11 980 000,00          | 11 979 999,89          | 05 mois            | Moins disante    |

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par l'ONID peut introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés (Ministère des Ressources en Eau) dans les dix jours qui suivent la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus intéressés par les résultats de l'analyse technique peuvent se rapprocher des services de l'ONID au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

Midi Libre n° 3638 - Lundi 11 mars 2019 - Anep 191 6005 744

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES

## WILAYA D'ADRAR

## CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE TIMMOUN

## DAIRA DE TINERKOUK

## COMMUNE K'SAR KADDOUR

## N I F N° : 098501079005332

## AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 05 / 2019

La commune de ksar kaddour lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, en vu de l'exécution du projet suivant :

**Opération :** Réalisation d'un château d'eau 200 m<sup>3</sup> à ksar timezlan

**PROJET :** Réalisation d'un château d'eau 200 m<sup>3</sup> à ksar timezlan

Entrant dans le cadre du programme FCSGCL 2018

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié, remplissant les conditions minimales citées ci-dessous, Peut ou par son représentant désigné à cet effet, retirer le cahier des charges auprès de : **Commune de K'sar Kaddour - Bureau de Secrétariat général- de la commune de ksar kaddour contre paiement de 2500,00 DA**  
Tél. 049/90.49.98 - Fax 049/90-49-98

## I. Conditions minimales d'éligibilité

- 1- Certificat de qualification en cours de validité en hydraulique (principale ou secondaire) catégorie Deux (II) ou plus,
- 2- Avoir réalisé un (01) projet de (château d'eau, réservoir d'eau, station de pompage et station de traitement et piscine le montant des réalisations est supérieur ou égale à **≥10.000.000,00 DA.**, justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant public ou un opérateur public économique.

## II. CONTENU DE L'OFFRE :

Les offres constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges ( instruction aux soumissionnaires; Article n° 05

## III. PRESENTATION DES OFFRES :

- Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :
  - La dénomination de l'entreprise
  - La référence et l'objet de l'appel d'offre
  - La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.
  - Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
  - La référence et l'objet de l'appel d'offres
  - DEPOT DES OFFRES : seront déposées par porteur à l'adresse :  
Siège de la Commune de K'sar Kaddour - Bureau de Secrétariat général-
- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :** elle est fixée à quinze (15) jours à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.
- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :** sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 12h.
- OUVERTURE DES PLS :** L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège de la commune de ksar kaddour, le jour de dépôt des offres à quatorze heures (14h00). Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.
- VALIDITE DES OFFRES :** Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, prorogé d'un mois supplémentaire pour l'attributaire du projet, à compter de la date de dépôt des offres.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis des offres.

Midi Libre n° 3638 - Lundi 11 mars 2019 - Anep 191 6005 852

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## WILAYA D'ALGER

## CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI

## COMMUNE DE SIDI MOUSSA

## NIF : 41000200001608501036

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°27/2019

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi Moussa wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales et cela conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour :

1- Aménagement de voirie à Houaoura ouest  
2- Aménagement de voirie à Hai Ben Siam (1ère tranche)

3- Aménagement de voirie du village agricole D'Himet (1ère tranche)

**NB. :** Les soumissionnaires n'ont pas le droit de soumissionner avec la même liste des moyens humains et matériels dans plus d'un seul projet des trois cités dans cette annonce.

**-L'évaluation des offres se fera sur chaque opération séparée :**

Les entreprises qualifiées pour la première opération dans le domaine **travaux publics, catégorie 03 et plus (activité principale travaux publics) en cours de validité et les entreprises qualifiées pour la deuxième et la troisième opération dans le domaine travaux publics, catégorie 04 et plus (activité principale travaux publics) en cours de validité** intéressées par le présent avis. Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Sidi Moussa sis à la route de Dar El Beida Sidi Moussa Alger contre paiement d'un montant de **3000 DA** non remboursable auprès du trésorier communal de Sidi Moussa représentant les frais d'élaboration du cahier des charges.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention "Dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Les offres doivent être déposées en trois exemplaires une copie originale et deux copies signées et visées par le soumissionnaire accompagnées des pièces administratives indiquées à l'article 14 du cahier des charges. L'enveloppe extérieure comprendra trois enveloppes :

**Première enveloppe** comprendra le dossier de candidature, munie des pièces suivantes :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges dûment renseignée, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Les statuts pour les sociétés (SARL, SA, EURL ect...)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires

**A) Les capacités professionnelles :** certificat de qualification et classification, **travaux publics catégorie 03 et plus (activité principale travaux publics)** en cours de validité pour la première opération et certificat de qualification et classification **travaux publics catégorie 04 et plus (activité principale travaux publics)** en cours de validité pour la deuxième et la troisième opération

**b) Capacité financière :** moyens financiers de l'entreprise

- Les références bancaires RIB
- Attestation de e dépôt de compte sociaux pour (SARL, SA, EURL ect...)
- Les bilans financiers des trois dernières années 2015-2016-2017 ou toutes les pages visées par l'inspection des impôts domiciliaire à défaut de certificat des impôts, chiffre d'affaire C20

-NIF/NIS

**C) Capacités techniques**

- La liste des moyens humains
- La liste des moyens matériels

**-Les références professionnelles :**

-Une copie des attestations de bonne exécution des travaux réalisés, chiffrées et datées durant les (05) dernières années (ces documents sont cités dans l'article 15-1 du cahier des charges)

**Deuxième enveloppe** comprendra l'offre technique munie des pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire
- Mémoire technique selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges (pièces éliminatoires)
- Délai et planning d'exécution des travaux

-Le cahier de charges renseigné, paraphé, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques comportant dans sa dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"

(ces documents sont cités dans l'article 15-2 du cahier des charges)

**Troisième enveloppe** comprendra l'offre financière munie des pièces suivantes :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges dûment renseignée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- Le détail estimatif et quantitatif dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- (ces documents sont cités dans l'article 15-3 du cahier des charges)

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

**Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../2019**

**-Aménagement de voirie à Houaoura ouest**

**-Aménagement de voirie à Hai Ben Siam (1ère tranche)**

**-Aménagement de voirie du village agricole D'himet (1ère tranche)**

**"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"**

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et deux quotidiens nationaux (en langue arabe et étrangère). Les offres seront déposées au niveau du bureau des marchés de la commune de Sidi Moussa. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **13:45 h.** L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard **14:00h.** Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des deux quotidiens nationaux en langue arabe et étrangère.

**Observation :**

- Le cachet de l'entreprise est demandé dans le retrait du cahier des charges
- Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis au siège de l'APC de Sidi Moussa
- Le cahier des charges sera retiré à par la présence du gérant ou un représentant dûment mandaté
- Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable toutes les pages du cahier des charges ou sur quelque point dans le cahier des charges

Midi Libre n° 3638 - Lundi 11 mars 2019 - Anep 191 6005 866

COOPÉRATIVES INTÉGRÉES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Modèle d'économie circulaire fiable pour les zones rurales

*Le développement durable dans les régions de l'Algérie profonde, notamment en ce qui concerne l'agriculture et l'élevage ainsi que le tourisme culture, pourrait aider les populations locales à prendre en charge leurs difficultés de la vue quotidienne et générer des emplois pour les jeunes.*

PAR RIAD EL HADI

Les coopératives intégrées de développement durable (CIDD) représentent des modèles d'économie circulaire à intégrer dans les zones rurales, en vue d'en faire des espaces autonomes et économiquement viables, a indiqué, l'entrepreneur concepteur de cette idée.

Ainsi, selon le directeur général de la Startup IBFTS, Hamida Nacib, le projet vise à "offrir aux citoyens vivant dans l'espace rural et les agriculteurs, quelque soit leur expérience, un habitat associé à une parcelle de terrain pour exercer une activité de micro-agriculture biologique contrôlée".

Cet espace utilisera des énergies renouvelables hors réseau (énergie solaire, méthanisation de déchets ...) et l'économie circulaire pour les besoins de son activité, a précisé Nacib lors de la communication qu'il a présenté lors d'un panel dédié aux "énergies renouvelables dans le secteur agricole et industriel et l'économie circulaire" organisé en marge de du 2<sup>e</sup> Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables "SIEERA 2019", ouvert jeudi dernier au Palais des expositions à Alger.

Selon lui, "redonner au logement

rural son rôle économique c'est pérenniser son occupation et renforcer la sécurité alimentaire de ses locataires, tout en redonnant l'accès à la femme rurale à l'activité agricole devenue misogynie", et c'est ce que prévoit le projet qu'il a conçu.

Il rappelle, dans ce sens, que le 17<sup>e</sup> des Objectif de développement durable (ODD) que consent l'Algérie à concrétiser est "mettre en place des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, des partenariats inclusifs construits sur des principes de valeurs nécessaires au niveau mondial, régional, national et local".

Nommés également "Objectifs mondiaux, les ODD sont un appel universel lancé en 2000 autour de 17 grands objectifs déclinés en 169 cibles afin, globalement, d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité".

Pour la mise en œuvre de ces ambi-

tieux objectifs pour l'humanité, un programme de développement durable, appelé Agenda 2030, a été adopté en septembre 2015 par les 193 membres de l'Onu.

Pour Necib, l'État finançant actuellement, continue-t-il, le logement, l'agriculture et l'aquaculture et soutenant l'industrie agroalimentaire et l'utilisation des énergies renouvelables, les CIDD seront alors une optimisation de ces aides pour la création d'unités économiques écologiques productives, autonomes et rentables, destinées aux habitants de l'Algérie profonde.

Et d'expliquer que la micro-agriculture biologique à taille humaine, permet non seulement d'économiser les ressources en énergies, en eau, en pesticides et en engrais, mais aussi, dispense de l'utilisation des machines couteuses, polluantes et exterminatrices d'emplois.

Dans le but de renforcer la rentabilité de l'activité, le produit de la micro-

agriculture est regroupé et acheminé vers une unité de transformation intégrée à la coopérative.

Il s'agira alors d'une industrie bio et durable pour les produits d'arboriculture, de potager, de cueillette de fruits sauvages, d'apiculture bio et d'aquaculture intégrée (à l'agriculture bio) dont les bénéfices sont partagés entre les agriculteurs de la coopérative et l'administration locale, ce qui en fait une nouvelle source de financement aux communes rurales.

L'Administration locale, à travers son service technique, peut assurer un accompagnement standard aux agriculteurs bios qui serait validée par les instituts de recherche et de planification agricole, tel l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA), et ce dans le but de garantir plus qu'un label bio : une certification des produits de l'agriculture durable.

Selon lui, ce projet œuvre à la réalisation de 16 des 17 objectifs de développement durable signés lors de l'Agenda 2030 dans sa dimension économique, sociale et environnementale, le concept offrant en conséquence l'opportunité de servir de modèle à appliquer dans plusieurs communes rurales en tant que "Agenda 21 local".

Le programme Agenda 21, lancé lors du Sommet de la terre à Rio en 1992 est un plan d'action pour le 21<sup>e</sup> siècle, L'agenda 21 local est un projet de développement durable pour un territoire donné. Une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire.

EXPLOITATION DES HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

## Développer des projets de production

Sonatrach a entamé à Houston les premières discussions avec la compagnie pétrolière américaine, Chevron, sur des projets d'exploitation d'hydrocarbures en Algérie, a indiqué un haut responsable du groupe Sonatrach.

Après ExxonMobil, "c'est Chevron la deuxième compagnie pétrolière américaine qui s'intéresse au domaine minier de l'Algérie et envisage de s'y implanter pour développer des projets de production", a déclaré Toufik Hakkar, vice-président Business Development & Marketing de Sonatrach. Les deux groupes ont tenu vendredi une réunion de travail à Houston en marge du Forum algéro-américain sur l'énergie et se sont donnés rendez-vous à Alger pour le mois prochain pour discuter des détails des projets. A cette réunion étaient présent une délégation de Sonatrach conduite

par le P.-dg Abdelmoumen Ould Kaddour et trois hauts dirigeants de Chevron chargés de l'exploration, du développement des affaires et des joint-ventures à l'international.

La deuxième major américaine s'intéresse à l'exploration et production des ressources conventionnelles et non conventionnelles, a-t-on précisé de même source. Chevron a été motivé par le succès réalisé par Anadarko en Algérie. D'ailleurs la major américaine a pris contact avec Anadarko pour s'informer des conditions de l'investissement dans le pays.

Au cours de son séjour à Houston, le groupe Sonatrach a tenu une autre réunion avec la major ExxonMobil qui souhaite se lancer massivement dans la prospection et la production des hydrocarbures en Algérie.

Côté ExxonMobil, quatre hauts diri-

geants ont assisté à cette réunion, dont le vice-président chargé des nouvelles opportunités en Afrique, David Maclean, le responsable de la commercialisation pour l'Afrique, Ufuoma Ewherido, le directeur principal des opportunités au niveau mondial, Pete Rumelhart, et le principal responsable chargé des relations avec les gouvernements à l'international, Rochdi Younsi. Les discussions se sont poursuivies sur les aspects technique, fiscal et économique des projets proposés à ExxonMobil, selon Hakkar qui précise que l'intérêt porté par la doyenne des grandes compagnies pétrolières mondiales à l'Algérie est valorisant pour son domaine minier. ExxonMobil et eu égard à son poids, s'engage sur de grands projets énergétiques qui nécessitent d'importants investissements. Son

implantation en Algérie aura un effet d'entraînement sur le pays dans la mesure où elle va inciter d'autres compagnies à venir investir en Algérie. Enfin Sonatrach a tenu une séance de travail avec le groupe américain Air Products & Chemicals déjà présent en Algérie à travers la joint-venture Hélios spécialisée dans la production d'hélium.

La réunion à laquelle ont assisté les hauts responsables des deux groupes a été conduite par Ould Kaddour et le P.-dg d'Air Products & Chemicals, Seifi Ghasemi.

Les deux groupes ont discuté de deux projets de production d'azote et d'hydrogène et examiné la possibilité de mener deux investissements dans la pétrochimie d'un montant oscillant entre deux et trois milliards de dollars.

R. E.

BOUIRA, CHAMBRE DE COMMERCE DE LA WILAYA

## 6 wilayas au 1<sup>er</sup> Salon national de l'huile d'olive



*Cette foire, inaugurée par le wali de Bouira, Limani Mustapha, a pour objectif de faire connaître l'huile d'olive algérienne et penser ensemble à créer un système de transformation local afin d'encourager la production de l'huile d'olive, a indiqué l'APS.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Issus de six wilayas dans le centre et l'est du pays, une cinquantaine d'oléiculteurs ont pris part, du dimanche 3 au mardi 5 mars, au 1<sup>er</sup> Salon national de l'huile d'olive qu'a organisé la Chambre de commerce de la wilaya de Bouira en collaboration avec la maison de la culture Ali-Zaâmoum, ont indiqué les organisateurs.

Le directeur de la Chambre de commerce, Abdelmalek Samir, a précisé, à

l'APS, que "les wilayas participantes sont Tizi-Ouzou, Boumerdès, Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Blida et Guelma, et que les oléiculteurs auront à exposer, lors de ce salon, aux visiteurs leurs produits dont la qualité de l'huile diffère d'une région à une autre".

Cette foire, qui a été inaugurée par le wali de Bouira, Limani Mustapha, a pour objectif de faire valoir l'huile d'olive algérienne et penser ensemble à créer un système de transformation local afin d'encourager la production de l'huile d'olive, a indiqué l'APS, ajoutant que le même responsable a souligné que cette première édition est placée sous le slogan "L'huile d'olive, une culture, agriculture et économie".

Selon l'APS, M. Abdelmalek a saisi cette occasion pour appeler les différents intervenants et opérateurs dans le domaine oléicole à œuvrer de façon à travailler en respectant les normes mondiales, afin d'aller vers l'exporta-

tion d'une huile d'olive de vierge à extra vierge locales et ce, après la maîtrise de la qualité du produit, ainsi que son conditionnement afin de répondre aux attentes des clients étrangers. "Une journée d'étude et des conférences sur ce thème ont été animées, lundi dernier, par des spécialistes économistes afin d'encourager les agriculteurs à booster cette filière en quête de développement", a ajouté M. Abdelmalek, insistant que "le défi majeur est d'arriver à exporter notre produit vers l'étranger".

M. Limani a, à propos de cette foire, encouragé les différents exposants à travailler davantage pour développer cette filière et ce, en termes de qualité et de conditionnement, pour atteindre le meilleur niveau possible et aller à l'exportation du produit, tout en réitérant la volonté des autorités locales à accompagner toute action allant dans ce sens.

B. M.

DJELFA, DAÏRA D'AÏN-OUESSARA

## Bientôt érigée en wilaya déléguée

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a déclaré, lundi dernier à Djelfa, que la daïra d'Aïn-Ouessara (100 km au nord du chef-lieu de la wilaya) sera érigée en wilaya déléguée dans une première étape, avant de devenir une wilaya à part entière.

"Nous veillerons à votre accompagnement dans la concrétisation de cette démarche qui s'inscrit dans le cadre du projet de création des wilayas déléguées initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika", a assuré le ministre à la population d'Aïn-Ouessara, lors de la pose de la première pierre du projet d'un Institut national spécialisé dans la formation professionnelle à Aïn-Ouessara.

Soulignant que "la région s'impose de par ses capacités, son potentiel et sa position géographique", M. Bedoui a précisé que cette décision "est le fruit d'une préparation de plusieurs mois

dans le cadre du projet du président de la République portant sur la réalisation d'une organisation administrative nationale".

M. Bedoui, qui était accompagné des ministres des Transports, des Travaux publics et des Ressources en eau, respectivement Abdelghani Zaâlâne et Hocine Necib, a déclaré que "cette visite se veut une affirmation de la poursuite de l'effort de développement qui a été couronné de résultats sur le terrain et ce, dans le cadre des réalisations des plans quinquennaux que ne peut nier que le méconnaissant et l'oublieux.

Certes, nous ne pouvons affirmer que nous avons pris en charge toutes les préoccupations mais il ne faut pas renier les efforts fournis depuis deux décennies dans la sécurité, la stabilité et la sérénité retrouvées".

Après avoir écouté les préoccupations des responsables des collectivités

locales de Aïn-Ouessara et de Guernini, notamment dans les domaines de ressources en eau, de santé, de structures éducatives, de routes et d'assainissement, M. Bedoui a réitéré que "l'État ne ménagera aucun effort pour le parachèvement du processus de développement et la réponse aux aspirations des citoyens, en application des orientations du président de la République, particulièrement en matière d'accompagnement du développement".

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que le wali, Toufik Dhif, a été chargé de la relance du projet de création d'une zone d'activités à Aïn-Ouessara que l'Agence nationale de régulation et de gestion n'a pas concrétisé.

APS

OUARGLA

## Plus de 45.000 quintaux de maïs ensilés

Une superficie agricole de 130 hectares a été consacrée cette année à la maïsiculture sous pivot au niveau d'une exploitation du périmètre de N'goussa (20 km au nord d'Ouargla), qui constitue un modèle "réussi" dans ce type de cultures développé en alterné avec la culture du blé qui est lui moissonné en début de juillet, a-t-on précisé. La première expérience de maïsiculture avait été menée dans la commune de Hassi-Benabdallah à l'intérieur de palmeraies avant d'être reprise dans d'autres régions, notamment celles de N'goussa et Remtha (près d'Ouargla) et Gassi-Touil (Hassi-Messaoud), dans le cadre de l'intensification des cultures stratégiques, fait savoir la source.

Une production globale de 135.000 quintaux de maïs d'ensilage destiné à l'alimentation de bétail, a été enregistrée l'année dernière sur une superficie de 100 ha sous pivot au niveau d'une exploitation agricole à Gassi-Touil.

Les services de la DSA d'Ouargla ont mis en place, au vu de l'importance de la maïsiculture pour l'alimentation de bétail, une stratégie s'articulant sur l'encouragement de l'investissement et l'attribution de terres dans le cadre de la concession agricole.

TISSEMSILT

## Découverte de nouvelles espèces d'oiseaux migrateurs

De nouvelles espèces d'oiseaux migrateurs ont été découvertes dernièrement dans la wilaya de Tissemsilt dans les deux zones humides des barrages de Bougara et de Meghila, a annoncé, début février, le chargé de l'information à la conservation des forêts.

Mohamed Maïrif a indiqué, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des zones humides, qu'une équipe de spécialistes relevant de la conservation a découvert, à la faveur du recensement hivernal des espèces d'oiseaux migrateurs (21 au 31 janvier dernier), trois nouvelles espèces dans la zone humide de Bougara que sont la poule sultane, le canard à tête blanche et le canard chipeau, outre deux autres au barrage de Meghila dans la commune de Layoune dont le canard pilet.

Ces oiseaux migrateurs provenant d'Europe sont apparus dans ces deux zones humides qui réunissent les conditions de vie pour de telles espèces ornithologiques.

Par ailleurs, l'équipe de spécialistes a recensé, lors de cette période, 1.222 oiseaux migrateurs au niveau des zones humides de la wilaya que sont les barrages de Bougara, Meghila, Koudiet Rosfa (Beni Chaïb), Tamlaht (commune éponyme) Bouzegza (Lardjem) et les retenues collinaires de Melouline et Djarda (Layoune). Cette équipe a relevé, dans son inventaire, une baisse sensible du nombre d'oiseaux migrateurs par rapport à la même période de l'année dernière où ont été recensés 3.062 oiseaux migrateurs, selon M. Maïrif, qui a justifié cette baisse par le vacarme provoqué par des personnes vivant à proximité des zones humides et les intempéries enregistrées dans la wilaya en ce mois de janvier.

Le barrage de Bougara a été proposé en 2009 comme zone humide dans le cadre de la convention Ramsar.

A noter que ce site est situé dans une zone steppique attirant chaque année une dizaine d'espèces d'oiseaux migrateurs et la présence d'autres espèces de plantes.

APS

CONSTANTINE, ASSOCIATION FRANCO-ALGÉRIENNE ECHIFA

# Réalisation de 35 interventions chirurgicales compliquées

*Cette opération est inscrite dans le cadre des orientations du ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, portant échange des connaissances médicales entre praticiens algériens et leurs homologues étrangers dans diverses spécialités.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**A** l'initiative de l'association franco-algérienne Echifa, 35 interventions chirurgicales compliquées ont été effectuées dans deux établissements de santé de la wilaya de Constantine, a indiqué, lundi dernier, à l'APS, le directeur local de la santé et de la population (DSP), Laid Benkhedim, précisant que cette action, "réalisée dans le cadre d'une coopération algéro-française dans le domaine de la santé et lancée du 23 au 28 février dernier, a permis à plusieurs patients de bénéficier d'interventions chirurgicales compliquées dans différentes spécialités, dont la chirurgie orthopédique et pédiatrique".

Effectuées par une équipe pluridisciplinaire de l'association Echifa composée essentiellement d'une dizaine de médecins algériens résidant en France, "ces interventions chirurgicales ont touché d'autres spécialités médicales concernent également les spécialités de la gastro-entérologie, la



généco-gynécologie-obstétrique", a souligné Laid Benkhedim à l'APS, ajoutant que six opérations parmi ce nombre global ont, aussi, concerné des enfants hospitalisés à l'hôpital pédiatrique d'El-Mansourah, réalisées par deux praticiens spécialistes en chirurgie infantile, tandis que le reste a été effectué au centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis, sis au chef-lieu de wilaya, et affirmant que la concrétisation sur le terrain de ces coopérations permet aux staffs médical et paramédical des structures de la santé à Constantine "d'être au diapason des innovations et avancées technologiques liées au domaine de la chirurgie".

Liées aux nouvelles technologies médicales, 15 séances de travail ont été organisées dans le cadre de cette initiative qui vise, en outre, la formation continue des médecins algériens, tout en leur permettant de se familiariser avec les nouvelles techniques dans la chirurgie et d'échanger les expériences entre praticiens, a fait savoir l'APS, signalant que cette opération est inscrite dans le cadre des orientations du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, portant échange des connaissances médicales entre praticiens algériens et leurs homologues étrangers dans diverses spécialités.

B. M.

ORAN, FUTUR COMPLEXE SPORTIF

## Réception de la charpente métallique et du centre nautique en mai

La totalité de la charpente métallique de la salle omnisports (OMS) et du centre nautique du futur complexe sportif d'Oran sera réceptionnée au plus tard en début du mois de mai prochain, a indiqué à l'APS, lundi 25 février, la Direction des équipements publics (DEP) de la wilaya.

Une délégation de la wilaya, conduite par son secrétaire général et composée, entre autres, d'experts en la matière, s'était rendue dernièrement en Chine, où est réalisé cet équipement, pour s'assurer de sa bonne qualité.

La charpente, conçue en forme de corbeille, représente le gros des travaux des deux infrastructures sportives en question en cours de réalisation à Belgaïd, une agglomération relevant de la commune de Bir el-Djir.

La salle omnisports et le centre nautique font partie de la deuxième tranche des chantiers du complexe sportif d'Oran, et dont les travaux ont été lancés en juin dernier. Le taux de

leur avancement a atteint les 20 %, selon le responsable de la DEP, Mustapha Banouh.

La salle omnisports sera la plus grande du genre à l'échelle nationale avec une capacité d'accueil de 7.200 places.

Elle constituera un véritable acquis pour le mouvement sportif algérien puisqu'elle aura à accueillir des manifestations sportives, aussi bien dans les genres collectifs qu'individuels.

Le centre nautique, lui, ne sera pas d'une moindre importance, grâce à ses deux piscines olympiques et une autre semi-olympique, ainsi que son bassin de plongeur, qui pourrait néanmoins être reconverti en bassin de water-polo.

Ces deux unités, dont la réception est prévue pour le mois de juin 2020, font partie d'un complexe sportif composé également d'un stade olympique de 40.000 places, d'un stade d'athlétisme de 4.000 places, d'un terrain de réception, d'un parking-auto de 290

places, ainsi que des aires de jeux et des espaces verts.

La réception du stade de football est programmée pour juin prochain, tout comme le stade d'athlétisme, étant donné que les gros ouvrages ont été achevés en attendant la réalisation de leurs pelouses en gazon naturelle, indique-t-on encore de même source.

Non loin du complexe sportif, les travaux de construction d'un village olympique d'une capacité d'accueil de près de 5.000 lits sont également en cours.

Ces deux grandes infrastructures s'inscrivent dans le cadre des préparatifs de la ville d'Oran pour accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) de 2021, lesquels préparatifs ayant reçu les éloges de la commission de coordination du comité international des JM, après sa visite dans la capitale de l'Ouest le week-end passé.

APS

## SOUK-AHRAS Caravanes médicales dans 28 mechtas

Pas moins de "48 mechtas enclavées et éloignées de la wilaya de Souk-Ahras ont été ciblées durant l'année 2018 par des caravanes médicales afin de rapprocher les services de la santé de la population", a affirmé, début février, le directeur local de la santé et de la population (DSP), Omar Bentouati.

Le même responsable a précisé à l'APS que "ces caravanes médicales organisées par ses services sont composées de médecins généralistes et de spécialistes, de chirurgiens-dentistes, de sages-femmes, de psychologues et d'infirmiers, équipés du matériel nécessaire, tels que des fauteuils dentaires, des instruments de consultation et des médicaments, en plus de 7 ambulances équipées".

Cette initiative vise, selon M. Bentouati, à améliorer la qualité des services fournis à la population rurale dans le cadre des efforts déployés par la direction de la santé pour matérialiser le principe de rapprochement des services de la santé du citoyen.

Ces caravanes qui ont été favorablement accueillies par les habitants des 26 communes de la wilaya, ont ciblé 2.400 citoyens avec une moyenne de 50 consultations par semaine, a-t-il fait savoir, indiquant que "les examens médicaux auxquels ont été soumises ces personnes ont porté sur le dépistage du diabète, d'hypertension artérielle, de problèmes liés à la thyroïde ou à caractère ophtalmologique, en plus de problèmes psychologiques".

Au cours de ces caravanes, des séances de sensibilisation sur la planification familiale et l'espacement des naissances ainsi que sur le dépistage précoce du cancer du sein ont été également organisées, selon le même responsable, affirmant qu'au cours de l'une de ces opérations, un patient, se trouvant dans un état critique, a été transféré à l'hôpital de Souk-Ahras pour qu'il puisse recevoir le traitement nécessaire.

Par ailleurs, les actions menées dans le cadre de ces caravanes ont permis, a-t-il assuré, de "prendre en charge 305 patients présentant des problèmes psychologiques, dont 32 ayant des difficultés scolaires, 58 souffrant de troubles du comportement, 100 cas d'énurésie, 75 cas accusant des troubles du langage, tandis que 259 personnes ont bénéficié d'un suivi psychologique".

Selon M. Bentouati, ces "caravanes médicales ont également pris en charge les malades atteints de pathologies cardiaques, de myopie et autres affections de l'enfant, et qui ont bénéficié d'interventions chirurgicales à l'hôpital de Souk-Ahras".

Cette même source a relevé, en outre, que ces caravanes médicales continueront en 2019, à sillonner la wilaya, en faisant notamment une escale dans la mechta Mezraâ dans la commune de Henacha, El-Alia (Khmissa), Ouled Abid (Drea), Ouled-Abbas (Sidi-Fredj), ainsi que les mechtas Sidi-Badr (Ouilène) et Lafouidh (Ouled-Moumen).

APS

SOUDAN

# Les femmes en première ligne des manifestations anti-Béchet



**Le Président soudanais Omar el-Béchet a ordonné vendredi 8 mars la libération de toutes les femmes détenues pour avoir participé aux manifestations contre son régime.**

Une annonce faite lors de la journée internationale des droits des femmes. Cela fait maintenant près de trois mois que les Soudanais manifestent contre le gouvernement, des centaines de personnes ont été arrêtés.

Alors que les manifestations contre le pouvoir en place ne faiblissent pas au Soudan, le Président Omar el-Béchet a décidé de faire un geste de bonne volonté lors de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, en annonçant la libération de toutes celles arrêtées après avoir manifesté contre le régime.

Mais, pour Eiman, une jeune manifestante, cette annonce n'est que la poudre aux yeux. Selon elle, les femmes représentent désormais la moitié des Soudanais qui descendent dans la rue. "Ce gouvernement opprime les femmes et essaye de restreindre leurs droits", affirme-t-elle. Les femmes sont constamment harcelées, soit à cause des vêtements qu'elles portent, ou parce qu'elles sont dans la rue tard le soir, ou dans un café, ou dans un lieu public. Elles sont victimes de discrimination au travail. D'ailleurs le gouvernement cherche à les empêcher de travailler, pour qu'elles restent à la maison et soient des femmes aux foyers. "Donc chacune d'entre nous a une raison différente pour vouloir aller manifester contre ce régime".

"Mais aujourd'hui, nous sommes dans la rue pour revendiquer nos droits, poursuit la jeune femme. C'est une opportunité pour nous les femmes de nous faire entendre, de faire passer un message aux hommes, aux médias, et à la communauté internationale".

Eiman dénonce aussi l'hypocrisie de l'annonce du président soudanais alors que près de cinquante étudiantes ont été arrêtées jeudi 7 mars. Elle estime d'ailleurs que les forces de sécurité visent tout particulièrement les femmes.

"Les forces de sécurité ont commencé à arrêter des femmes dans la rue avant même que la manifestation ne commence. Certaines femmes d'ailleurs étaient juste des passantes, elles n'allaient pas manifester. Certaines ont même été arrêtées devant chez elles", témoigne-t-elle.

"Je pense qu'il y a une volonté d'humilier les femmes. Certaines étudiantes ont eu leur foulard qu'elles portent sur la tête arraché par les forces de l'ordre ; on a également coupé les cheveux de certaines qui étaient en détention. Tout ça c'est une façon d'humilier les femmes de ce pays, de leur faire peur et de dire aux hommes, on a violenté vos femmes".

NIGER

## 7 gendarmes tués dans une attaque de Boko Haram

Au Niger, une nouvelle attaque meurtrière est attribuée aux jihadistes nigériens de Boko Haram. Elle a visé une position des gendarmes nigériens à Gueskerou dans la région de Diffa. Les assaillants ont surgi au crépuscule pour tenter de prendre cette position. Ils ont été mis en déroute, mais le bilan de l'attaque est très lourd.

L'attaque s'est produite en fin de journée à Gueskerou, non loin de Diffa. Les gendarmes, qui défendaient leur position, n'ont pas été surpris par l'ennemi. Des guetteurs les ont aperçus de loin et la riposte a été prompte.

Le bilan est lourd. Du côté des gendarmes, on dénombre sept morts et une vingtaine de blessés. Dans le camp ennemi de Boko Haram, dix-neuf combattants ont été tués et un fait prisonnier, cinq de leurs véhicules ont été détruits et deux autres récupérés par les forces spéciales nigériennes.

Des renforts arrivés sur zone ont engagé la poursuite. Le ratissage des forces spéciales s'est poursuivi en territoire nigérian.

Les gendarmes de la position de Gueskerou ont reçu les félicitations de leur hiérarchie militaire. Depuis le

début de la déroute de la Komadougou Yobe, plusieurs tentatives d'infiltration de Boko Haram sur le territoire nigérian ont été repoussées avec succès. En presque deux mois, Boko Haram a perdu plus de 300 éléments et plus de dix véhicules détruits ou récupérés par les forces armées nigériennes.

Plus de 2.000 nouvelles recrues militaires viennent de sortir des centres d'instruction de Niamey et Zinder. Ils auront bientôt du temps au contact de l'ennemi.

Agences

IRAK

## 1 mort dans l'explosion d'un véhicule piégé à Mossoul

Un véhicule piégé a explosé dans la ville irakienne de Mossoul, tuant une adolescente de 13 ans et faisant des blessés, a annoncé le département de la santé de la province de Ninive, dans un communiqué.

Une adolescente de 13 ans a trouvé la mort et d'autres personnes ont été blessées suite à l'explosion d'un véhicule piégé à Mossoul, dans le nord de l'Irak, a annoncé dans un communiqué Falah Hassan al-Tai, directeur du Département de la santé de la province de Ninive.

"D'après les premières informations, la victime de l'explosion est une jeune fille de 13 ans. Six personnes ont été blessées", est-il indiqué dans la publication.

Une source au sein des forces de sécurité a fait savoir que la déflagration est survenue près d'un restaurant sur la rive gauche de Mossoul.

TURQUIE

## Violente répression d'une manifestation de femmes

En Turquie, des dizaines de rassemblements étaient prévus à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes. A Istanbul, des milliers de personnes se sont réunies en début de soirée, une manifestation qui n'était pas autorisée et qui a été violemment dispersée par les forces de l'ordre. Les policiers avaient bouclé la grande avenue piétonne Istiklal au cœur d'Istanbul dès l'après-midi en prévision de la marche programmée en soirée. Pourtant les années précédentes les autorités avaient fermé les yeux, même sous état d'urgence après la tentative de putsch en 2016.

La marche du 8 mars était en quelque sorte une exception, un grand rassemblement pacifique et toléré malgré les slogans et les affiches antigouvernementales.

Cette fois-ci, en revanche, les forces de l'ordre ont violemment dispersé la foule de plusieurs milliers de personnes avec gaz lacrymogènes et balles de plastique. C'était déjà le cas en novembre dernier lors d'un autre rassemblement féministe.

Comme un message des autorités, il n'y a plus d'exception pour les rassemblements de masse dont les discours sont hostiles au pouvoir. Une démonstration de force aussi à trois semaines seulement des élections municipales du 31 mars prochain.

Agences

# Réorganiser le système partisan et la société civile : Concrétisation des aspirations de la jeunesse algérienne

*La forte mobilisation les 22 février et 1er mars implique de bien analyser les aspirations de la société civile pas celle rentière vivant dans les salons mais celle que l'on a vu dans la rue, où cette jeunesse ne veut pas être récupérée.*



# Réorganiser le système partisan et la société civile

*L'économie algérienne est une économie totalement rentière avec plus de 98 % d'exportation avec les dérivées (600 millions seulement d'exportation de produits manufacturés en 2018) provenant d'une ressource éphémère, les hydrocarbures allant vers l'épuisement avec environ 96 milliards de dollars de réserves de change fin février...*  
PAR Dr ABDERRAHMANE MEBTOUL\*

Au moment où le monde traverse des bouleversements politiques, sociaux et économiques, où l'Algérie est interpellée par les 70 % de sa population pour de véritables réformes démocratiques, condition d'un développement harmonieux et durable face à l'implacable mondialisation, l'on doit rendre un grand hommage à notre jeunesse, qui n'a pas connu le drame des années 1990/1999. Saluons sa maturité politique et les marches pacifiques sans violence, où les partis politiques toutes tendances confondues n'ont joué aucun rôle pour la mobilisation et également à nos forces de sécurité qui ont su gérer d'une manière moderne ces événements qui doivent être médités attentivement tant par les partis du pouvoir avec leurs satellites qui sont faiblement représentatifs pour ne pas dire non représentatifs que par toute l'opposition qui a été hors circuit.

## 1- Un système partisan déconnecté de la société

Le nombre de partis approche, selon certaines sources, les 60, souvent avec des alliances contre nature alors que dans les pays démocratiques, ces alliances se font par affinité idéologique et sur un programme clair. Aussi, excepté une dizaine, le reste manifeste sa présence d'une manière formelle et ostentatoire lors des élections meublant le vide, impuissants presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappe la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard et à l'endroit du militantisme partisan, les formations politiques actuelles ont une faible capacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace, de contribuer significativement à la socialisation politique et donc d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national. Pour preuve les dernières élections législatives tant de l'année 2012 que celle de 2017 en tenant compte des bulletins nuls et des données officielles du ministère de l'Intérieur, environ et des 3/4 de la population algérienne ne sont pas représentées. C'est que le discrédit qui frappe les formations politiques tant du pouvoir que de l'opposition doit laisser la place à des formations crédibles non créées artificiellement supplantant une appréciation objective du statut et du rôle qui doivent être les leurs dans une société qui ambitionne de rejoindre le rang des sociétés démocratiques et afin de mobiliser la société d'autant plus que

pour les années à venir, les réformes différées pour une paix sociale fictive, transitoire, seront très douloureuses.

## 2- Une société civile atomisée, informelle dominante

La société civile en Algérie est éclatée et contrairement aux idées vivantes de l'illusion des années passées la majorité des confréries religieuses officielles qui avec la désintégration sociale et une jeunesse parabolée ont de moins en moins d'impacts. C'est que la confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend malaisée l'élaboration d'une stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traverse et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoutent à cette confusion et rendent impératif une réflexion urgente pour sa restructuration reflétant les grandes fractures survenues dans le système politique national. Ainsi la verra-t-on rapidement se scinder en quatre sociétés civiles fondamentalement différentes trois au niveau de la sphère réelle et une dominante dans la sphère informelle.

- Le plus gros segment, interlocuteur privilégié et souvent l'unique des pouvoirs publics sont des sociétés civiles appendice du pouvoir se trouvant à la périphérie des partis du pouvoir où les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente. Ceux qui se targuent de mobiliser des millions d'électeurs vivent dans des salons climatisés déconnectés de la société.

- Nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments étant l'appendice de partis islamiques légaux.

- Nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions en rapport, entre autres, avec la question du leadership.

Pour ces trois premières sociétés civiles, leurs impacts pour le taux de participation aux dernières élections locales et législatives, malgré leur adhésion, a été relativement faible.

- Nous avons une société civile informelle, inorganisée, totalement atomisée qui est de loin la plus active et la plus importante, que nous avons vu le 22 février et le 1<sup>er</sup> mars 2019 avec des codifications précises formant un maillage dense. Sans l'intégration intelligente de la sphère informelle, non par des mesures bureaucratiques autori-

taires, mais par l'implication de la société elle-même, il ne faut pas compter sur une réelle dynamisation de la société civile. Car lorsqu'un Etat veut imposer ses propres règles déconnectées par rapport aux pratiques sociales, la société, enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner avec ses propres organisations.

## 3- Trois scénarios pour l'Algérie 2019/2025 ?

La dynamisation du système partisan et de la société civile afin d'en faire un instrument efficace d'encadrement de forces vives et un levier puissant de leur mobilisation n'a de chance de réussir que si le mouvement qui le compose ne soit pas au service d'ambitions personnelles inavouables et parfois douteuses. Nous pouvons prévoir les différents scénarios possibles en fonction de l'état des rapports de force au niveau interne, tenant compte de l'évolution de la stratégie des acteurs au niveau externe. Le premier scénario : échec du processus des réformes.

Les conditions de l'échec sont réelles et réunies dans l'environnement juridique et économique en cas de manque de visibilité et de cohérence dans la démarche économique et sociale, accentué par les rentiers au niveau interne et certains segments d'acteurs externes entretenant des relations informelles et qui ne sont pas intéressés par l'approfondissement des réformes (perte des marchés en cas d'avis d'appel d'offres transparents), de l'ambiguïté des textes juridiques permettant le blocage légal des réformes, de la multiplicité des intervenants autorisant une confusion des prérogatives, de la fragilité des capacités d'investissement du privé interne, les plans de stabilisation ayant réalisé une épargne forcée au détriment des couches moyennes qui se sont paupérisées, de la méfiance entretenue par des investisseurs internes et externes, par des modifications continues de textes de lois alors que la stabilité doit être de rigueur, ainsi que des discours populistes de règlements de comptes sur un sujet sensible qui est la fiscalité, entretenue par les acteurs défavorables, et enfin de la forte pression tant d'une fraction des acteurs internes et externes liés aux intérêts de la rente, pour revenir aux pressions protectionnistes dans la mesure où la libéralisation détruit une fraction de la rente.

Le second scénario est le statu quo conduisant à la régression car tant au niveau social que physique le monde est en perpétuel mouvement, étant impropre de parler d'immobilisme. Cette hypothèse préparera les conditions de

l'échec en imputant les conditions sociales actuelles (pauvreté et chômage) aux réformes, qui, excepté la stabilisation macroéconomique, sont timides en Algérie (réformes microéconomiques et institutionnelles, enjeux des années futures) ou à des organes techniques alors que l'essence réside dans l'absence de volonté politique (neutralisation des rapports de forces). Ce statu quo participera à un échec programmé et serait suicidaire pour le devenir de l'économie et de la société algérienne. Cela est entretenu par la confusion de certains concepts assimilant faussement réformes à bradage du patrimoine national. Ainsi, selon les tenants de cette analyse, les réformes seraient dictées par les grandes compagnies pétrolières mondiales, le FMI et la Banque mondiale, nous rappelant les trépanations de l'Algérie étant entre les mains des Algériennes et Algériens, l'Algérie qui, en termes géostratégiques, est un élément indispensable à la stabilité euro-méditerranéenne et africaine, qui constitue son espace naturel par une politique plus clairement affichée se traduisant par des actes, peut faire aboutir le processus des réformes inséparables d'une profonde démocratisation de la société algérienne. Dans le monde des affaires les sentiments n'existant pas, seules les réformes permettront la croissance économique et la réduction du lancinant problème du chômage et de la pauvreté. Tout obstacle à ces réformes ne fait que diminuer le taux de croissance, accroît l'insécurité du pays et, par là, contribue à la déstabilisation sociale et politique. Le temps étant de l'argent, tout retard dans le processus des réformes induira des coûts sociaux plus importants supportés par les plus défavorisés.

## 4- Quelles perspectives ?



étroite des partisans acquis aux réformes, des partis politiques, des associations et, d'une manière générale, de toute la société civile, l'administration, des entreprises publiques et privées, les collectifs des travailleurs, des syndicats, en aplanissant par le dialogue et la concertation les divergences. Comme il s'agira de concilier l'objectif stratégique au moyen de tactiques précises par une symbiose des intérêts individuels et l'intérêt collectif, en montrant que les gagnants des réformes à moyen terme seront plus nombreux que les perdants à court terme.

Forte de l'appui des acteurs externes pour leurs intérêts afin d'éviter les effets négatifs de la déstabilisation, mais surtout de la mobilisation des acteurs internes favorables car aucun pays ne peut faire les réformes à notre place, le devenir de l'Algérie étant entre les mains des Algériennes et Algériens, l'Algérie qui, en termes géostratégiques, est un élément indispensable à la stabilité euro-méditerranéenne et africaine, qui constitue son espace naturel par une politique plus clairement affichée se traduisant par des actes, peut faire aboutir le processus des réformes inséparables d'une profonde démocratisation de la société algérienne. Dans le monde des affaires les sentiments n'existant pas, seules les réformes permettront la croissance économique et la réduction du lancinant problème du chômage et de la pauvreté. Tout obstacle à ces réformes ne fait que diminuer le taux de croissance, accroît l'insécurité du pays et, par là, contribue à la déstabilisation sociale et politique. Le temps étant de l'argent, tout retard dans le processus des réformes induira des coûts sociaux plus importants supportés par les plus défavorisés.

Il est temps d'avoir des perspectives à moyen et long terme, afin de corriger les erreurs du passé en naviguant à vue en ignorant les aspirations de la société. La question stratégique est la suivante: ira-t-on vers un réel changement salutaire en réorganisant la société, du fait des bouleversements géostratégiques mondiaux annoncés entre 2019/2025/2030, ou simplement du replâtrage différant les tensions sociales inévitables à terme grâce à la distribution passive de la rente. Ce sont là des raisons suffisamment importantes pour envisager sérieusement de réorganiser le système partisan et la société civile pour qu'ils puissent remplir la fonction qui est leurs dans tout système politique démocratique conciliant la modernité et notre authenticité, loin des injonctions administratives. La refonte de l'Etat, dont l'administration, l'intégration de la sphère informelle, les réformes des systèmes financier, fiscal, douanier et socio-éducatif, les mécanismes nouveaux de la régulation et de la cohésion sociale, l'optimisation de l'effet des dépenses publiques et la nouvelle gestion des infrastructures reposant sur la rationalisation des choix budgétaires, pose la problématique du devenir de l'économie algérienne pour renouer avec la croissance et atténuer, par voie de conséquence, le chômage. L'économie algérienne est une économie actuellement totalement rentière avec plus de 98 % d'exportation avec les dérivées (600 millions seulement d'exportation de produits manufacturés en 2018 contrairement à de faux discours) provenant d'une ressource éphémère, les hydrocarbures allant vers l'épuisement avec environ 96 milliards de dollars de réserves de change fin février 2019, allant à l'épuisement fin 2022, en cas de non changement de politique

économique et au rythme actuel des sorties de devises. Le volume global du financement non conventionnel a atteint 6.556 milliards DA jusqu'au 31 janvier 2019, dont 2.185 milliards DA en 2017, 3.471 milliards DA en 2018 et près de 1.000 milliards DA en janvier 2019 avec un emprunt supplémentaire d'une valeur de 500 milliards DA étant en 2019, dont une grande partie sera destinée à la Caisse nationale des retraites (CNR), représentant environ 28 % du PIB, la dette publique plus de 36 % du PIB fin 2018 risquant de conduire dans deux à trois ans à une spirale inflationniste incontrôlée. La réforme globale est la condition indispensable de la production et des exportations hors hydrocarbures, évitant ces subventions généralisées sans ciblage injustes socialement et ces assainissements répétées des entreprises publiques sans résultats probants. Comme je l'ai rappelé souvent, en ce mois de février 2019 et cela ne date pas d'aujourd'hui, l'Algérie traverse avant tout une crise de gouvernance ce qui implique d'avoir une vision stratégique de l'Algérie horizon 2020/2030 du devenir de l'Algérie. L'Algérie a toutes les potentialités, pour dépasser les tensions politiques, sociales et économiques actuelles mais devant s'attaquer à l'essentiel et non au secondaire, existant une loi en sciences politiques : 20 % d'actions bien ciblées ont un impact de 80 %. Mais 80 % d'actions mal ciblées ont un impact seulement de 20 %. L'Algérie a besoin pour sa crédibilité nationale et internationale, de tensions géostratégiques au niveau de la région et des tensions budgétaires inévitables entre 2019/2020/2025 de rassembler tous ses enfants dans leur diversité et non de nous diviser, nécessitant un minimum de consensus économique et social qui

ne saurait signifier unanime signe de décadence de toute société afin de stabiliser le corps social. Les réformes, au-delà des résistances naturelles des tenants de la rente, en réhabilitant la bonne gouvernance (la lutte contre la corruption concrètement et pas seulement par des textes de lois), le capital humain, sont la base du développement. Les cris de la jeunesse en ces mois de février et mars 2019 pour un profond changement doivent être entendus afin que l'Algérie puisse relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, caractérisés en ce monde interdépendant en perpétuel mouvement, par d'importants bouleversements géostratégiques tant dans le domaine sécuritaire, économique, politique, social et culturel. Face aux inévitables tensions budgétaires et les enjeux géostratégiques 2019/2025/2030, la réussite des réformes doit reposer, sur quatre axes : rassemblement, refondation de l'Etat, démocratisation et réformes économiques conciliant efficacité économique et une profonde justice sociale. En résumé, les différentes composantes de notre société, doivent concourir ensemble à la paix, à la sécurité et à la stabilité condition de profondes réformes permettant un développement durable au profit de tous les Algériennes et Algériens. Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les Algériens afin de transcender leurs différends, à vaincre la haine et les peurs qui les habitent, à exorciser leurs démons et à trouver de nouvelles raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire, toujours ensemble, le destin exceptionnel que de glorieux aînés de la génération du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 ont voulu désespérément pour eux. J'ose espérer un avenir meilleur pour mon pays, en ces moments de grands bouleversements géostratégiques, fondé sur un Etat de Droit, plus de tolérance, d'espace de liberté et le renforcement du dialogue productif, loin de tout extrémisme, rassemblant tous les Algériens.

"J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes dont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent. J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes. Je le fais aujourd'hui en tant que Moudjahid fidèle à la mémoire de nos valeureux martyrs et au sèment de tous les compagnons de notre épopée libératrice qui sont encore en vie. Je le fais également en tant que Président de la République pleinement respectueux de la volonté populaire qui m'a accordé l'insigne privilège de me

porter à la magistrature suprême. Je le fais enfin en qualité de candidat à la prochaine élection présidentielle, avec conviction. Je suis déterminé, si Dieu le Tout Puissant m'en donne la possibilité, et si le peuple algérien me renouvelle sa confiance, à assumer la responsabilité historique de la concrétisation de leur exigence fondamentale, c'est-à-dire le changement du système. Dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, les engagements suivants : Premièrement : La tenue, juste après l'élection présidentielle, d'une conférence nationale inclusive et indépendante pour débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système rénovateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple. Deuxièmement : L'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle Constitution qui consacra la naissance de la Nouvelle République et du nouveau système algériens. Troisièmement : La mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toutes les formes de corruption. Quatrièmement : La prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les sphères du développement économique et social. Cinquièmement : La révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections. Sixièmement : L'organisation d'une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante. Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence. La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale". c'est là le message du président de la République adressé aux jeunes.

A. M.\*Professeur des universités et expert international

# La place de la femme dans la société, signe de sa vitalité

Le 8 mars de chaque année, le monde célèbre la Journée internationale de la femme. Rappelons que le 17 décembre 1999, par sa résolution 54/134, l'Assemblée générale de l'Onu a proclamé le 25 novembre "Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes" et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL



C'est un cri de ralliement, l'occasion de réfléchir et progresser vers l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les filles et les femmes.

Dans ce cadre, et plus précisément mon analyse est intimement liée à la place de la femme au sein de la société qui est appelée de plus en plus à exercer différentes fonctions tant dans la sphère économique, sociale, culturelle que dans différentes responsabilités politiques.

**1- Si le travail** est au cœur de la construction de la société, il est particulièrement au centre de la consolidation de l'autonomie de l'individu, notamment de la promotion de la situation de la femme en tant que personne et en tant que citoyenne. Intégrer la femme dans le monde du travail implique un cadre adapté également aux coutumes. Les différentes recherches en sciences sociales affirment souvent que le développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes. L'émergence des femmes dans l'espace social et politique, la question de l'entrepreneuriat féminin devrait être posée dans le cadre de la problématique du développement et de la transformation générale de la société, étant au sein du carrefour de la pluridisciplinarité entre la psychologie et la sociologie du travail.

**2- La première thèse**, liée à la problématique du développement, est celle qui considère que l'arrivée dans le monde du travail des premiers contingents de femmes est le point de départ d'un mouvement évolutif et irréversible qui ne peut que changer la conscience qu'ont les femmes d'elles-mêmes, celles qui travaillent comme celles qui ne travaillent pas, et constitue un atout majeur dans la conquête de l'espace social et politique. Selon cette thèse, ce sont les femmes qui travaillent, quelle que soit la nature de l'activité exercée, qui s'intéressent le plus à la vie sociale et politique, qui votent davantage et de manière plus autonome. C'est parmi elles aussi que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de femmes satisfaites, le revenu, essentiellement salarial des femmes, la scolarisation massive des filles constituant des

facteurs de changement dans les rapports de sexe dans une société qui n'avait connu que le travail des paysannes.

**3- La deuxième thèse** s'appuie sur une critique des catégories utilisées par l'Office national des statistiques, conteste d'abord la progression du travail féminin, remettant en cause dans ses travaux la thèse du travail émancipateur à partir d'une analyse théorique globale des rapports entre travail salarié et procès de travail domestique. Selon cette approche, le projet étatique de développement et de mobilisation de la société des années 70, a, de fait, sinon délibérément, exclu les femmes en les affectant en priorité à un procès de travail domestique issu de la destruction des anciennes formes de production et de la séparation entre l'espace de production et de reproduction.

Le modèle d'industrialisation mis en place en Algérie se traduit inévitablement par une très faible salarisation des femmes, circonscrite aux grandes villes. L'expulsion des femmes du système productif se complète à l'intérieur de ce dernier par une tendance les éloignant de la production». Ou encore : "la tendance la plus manifeste est leur expulsion pure et simple de la production, de l'emploi et plus globalement du champ social". La conclusion est que l'emploi féminin, "dérisoire et marginal", a encore un autre effet négatif. Il introduit une scission entre la minorité qui travaille et la majorité des femmes au foyer vouées aux rôles traditionnels dont les normes patriarcales se trouveraient renforcées.

**4- La troisième thèse**, à partir d'enquêtes au niveau des entreprises publiques, est que le - travail libérateur - de la femme serait un mythe, ne relevant pas d'une décision individuelle mais d'un projet de groupe et que l'enfermement à l'usine est le strict équivalent de l'enfermement à la maison. Cette vision conteste que le travail puisse être un facteur de libération, ni même de changement, du fait que la fonction proprement socioéconomique du salaire féminin est subvertie et réintégrée dans une logique

symbolique propre à la société traditionnelle, la possibilité d'indépendance économique étant neutralisée par la logique de la domination.

**5- La quatrième thèse**, plus récente et, me semble-t-il, plus réaliste, essaie de réaliser une synthèse entre ces différentes approches intégrant les analyses psychosociologiques et la dualité de la société algérienne formel/informel. L'arrivée des femmes dans le monde du travail, limitée mais non marginale, a produit un mouvement irréversible d'aspiration au travail, à l'activité rémunérée et à ce qu'elle implique, c'est-à-dire une forme ou une autre d'autonomie, encore qu'existent des résistances au changement. Ce mouvement, du fait des nouvelles orientations économiques et du désengagement de l'Etat, a donné naissance à un développement sans précédent du travail informel qui prend des formes très variées, concernant un nombre de femmes beaucoup plus important que celui des travailleuses déclarées.

Toutes sortes d'activités, exercées en auto-emploi, se développent et sont appelées à se développer. Le travail salarié a produit des effets sociaux et culturels profonds et irréversibles. Ils remettent en cause la problématique d'une sorte d'inertie des pratiques et des représentations dans le monde des femmes dans son ensemble, mettant en valeur qu'avec la scolarisation massive des filles, le travail est le paramètre essentiel du changement et ce changement a des retombées sur celles qui ne travaillent pas. Encore que cette approche met en relief que le savoir social que ces femmes acquièrent et les multiples manières dont elles l'utilisent en le combinant à des matériaux puisés dans le patrimoine culturel pour construire une image de soi valorisante à la fois comme femme et comme travailleuse, peuvent se trouver en butte à des manifestations de réprobation du fait de résistances socioculturelles.

Selon cette approche, avec l'évolution de la famille algérienne qui ne vit pas en vase clos mais influencée par des fac-

teurs d'environnement local et international (télévision, Internet...), il faille éviter le stéréotype selon lequel la famille, lieu de la tradition, emprisonne les individus et constitue toujours un frein à l'autonomie et au changement, une famille pouvant pousser ses membres féminins au changement parce qu'elle en tire des profits matériels et symboliques. A l'inverse, une femme qui fait des choix individuels en affrontant sa famille, ne s'en détache pas pour autant, ce qui signifie bien entendu qu'il ne peut y avoir d'un côté tradition et de l'autre innovation. Ces différentes recherches mettent en valeur la concivence mères-filles pour contrer une décision ou en faire valoir une autre, tout un ensemble de stratégies qui relèvent de ce que certains sociologues qualifient de "féminisme informel".

**6- A partir d'enquêtes** l'on peut relever cinq (5) constats.

- Premier constat : sur le marché de l'emploi, de plus en plus de femmes diplômées et expérimentées sont à la recherche d'un emploi comprenant des avantages et perspectives d'évolution professionnelle.

- Deuxième constat : La violence contre les femmes a pris des proportions alarmantes ces dernières années. Le phénomène touche de plus en plus de femmes qui, souvent, sont victimes de violences commises par le mari, le père, le frère ou même l'enfant.

- Troisième constat : une partie infime des femmes qui travaillent en Algérie occupent des postes de responsabilité.

- Quatrième constat : leur niveau d'expérience varie selon la nature du métier exercé.

- Cinquième constat : durant la recherche d'un emploi, de plus en plus de femmes sont confrontées à de multiples difficultés d'ordre social (discrimination) et professionnel (manque d'évolution). En effet, les difficultés qui entravent l'évolution des carrières professionnelles des femmes sont en relation avec la discrimination dans l'attribution des promotions,

Sixième constat : il y a également les critères de taille et de type d'entreprises qui constituent un élément important dans la sélection du poste de leur choix. Quelle conclusion en tirer ? Nos filles et nos femmes ont besoin de la plus grande considération devant concilier la modernité et notre authenticité. Je considère que la promotion de la femme, et notamment du travail dans son ensemble et entrepreneuriat féminin en particulier, conciliant dans toute société la modernité et son authenticité, comme le ciment et la vitalité de toute société. Car, le noyau central, El-Oum Ed-Dounia, la racine de l'arborescence, la racine de l'Arbre de la Vie, ce sont nos mères, nos femmes et nos filles.

Professeur des universités,  
expert international Dr  
Abderrahmane Mebtoul

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

# El-Ajouad inaugure la commémoration d'Abdelkader Alloula

Les activités commémoratives de la 25<sup>e</sup> année de la disparition du dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994) ont débuté samedi au Théâtre régional d'Oran (TRO) avec la présentation d'une nouvelle reprise de la pièce "El-Ajouad" (Les généreux) proposée par la compagnie artistique locale Istijmem.

Un public nombreux a fait le déplacement pour assister à cette version rafraîchie de l'une des œuvres majeures d'Alloula, dont la création remonte à 1985. Plusieurs jeunes comédiens, dont Rihab, la fille du regretté dramaturge, sont distribués dans cette production qui a vu le jour à la faveur du partenariat entre le TRO et la Fondation Abdelkader-Alloula. La mise en scène est signée Jamil Benhamamouch, neveu d'Alloula, qui a choisi d'ouvrir sur une chanson au rythme de la musique du genre



reggae, inaugurant ainsi l'œuvre qui explore la société avec humour en prenant prétexte des conditions professionnelles de ses personnages. Plusieurs anciens compagnons d'Alloula se sont félicités de la reprise d'El-Ajouad par la troupe Istijmem, à l'instar du comédien Abdelkader

Belkaïd qui campa un rôle dans la première version (1985) et d'Azri Ghaouti qui fut metteur en scène assistant du regretté dramaturge. La compagnie Istijmam a, à son actif, plusieurs contributions visant à perpétuer le répertoire d'Alloula, comprenant des représentations d'autres

pièces, dont *Ettoufah* qui fut jouée aux États-Unis en 2016, après avoir été traduite en anglais.

Cette pièce fut écrite par Alloula en 1992 dans le sillage de sa célèbre trilogie composée de *Lagoual* (Les dires, 1980), *El-Ajouad* (Les généreux, 1985) et *El-Lithem* (Le voile, 1989).

De son côté, le directeur du TRO, Mourad Senouci, a indiqué qu'El-Ajouad sera "encore à l'affiche dimanche soir dans la même salle, signalant que la commémoration comprend aussi la présentation, le 16 mars, d'une nouvelle création" intitulée *Arlequin, valet de deux maîtres*.

Cette prochaine représentation, coproduite par le TRO et le Théâtre national d'Alger (TNA), verra la montée sur scène de plusieurs jeunes espoirs du Théâtre national, sous la direction du metteur en scène Ziani Cherif Ayad qui propose une nouvelle version de la même pièce réalisée par Alloula en 1993.

Abdelkader Alloula s'est éteint le 10 mars 1994 à Oran, victime d'un lâche attentat terroriste.

TRAVAUX DES FESTIVITÉS AMAZIGHES DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

## L'introduction de la dimension amazighe soulignée

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a mis en avant, vendredi à Djanet (Illizi), l'"importance d'introduire la dimension amazighe au sein des espaces et institutions culturelles, économiques et de services".

Dans une allocution prononcée lors des travaux des festivités amazighes du tourisme et de l'artisanat, M. Assad a salué "les acquis réalisés pour consacrer la dimension amazighe dans tous les secteurs et les espaces importants qui n'a de cesse de prendre un caractère national et officiel dans plusieurs secteurs en vue de consacrer l'identité et la culture nationales et séculaires".

Dans ce cadre, il a rappelé les "efforts consentis par le HCA en vue de permettre à la langue amazighe d'accé-

der à plusieurs domaines publics et économiques vitaux, dont le tamazight a constitué une valeur ajoutée considérable et efficace dans la facilitation de l'offre du service public à tous les citoyens".

Le SG du HCA a évoqué le partenariat entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le HCA visant la concrétisation des projets de promotion de tamazight dans ce secteur basé sur le volet historique, artistique et urbain, affirmant que ce secteur nécessite ce legs pour la promotion de la destination touristique algérienne.

M. Assad a cité, dans ce sens, "la convention de coopération entre les deux parties depuis l'année dernière afin de jeter les bases de la coopération et de la coordination entre les deux parties et ce, pour l'utilisation de la langue amazighe dans la promotion

de la destination touristique vers l'ensemble des régions touristiques de l'Algérie et le renforcement des entreprises artisanales".

Il a fait état, également, de l'engagement des deux parties à "inclure la langue amazighe dans l'élaboration des textes et des documents officiels du secteur du Tourisme, à mettre en place un guide touristique local et national en langue amazighe et à œuvrer, de concert, pour l'élaboration d'un dictionnaire de termes spécifiques aux activités et professions liées au tourisme".

Les travaux de cette rencontre, qui a vu la participation de chercheurs, d'académiciens et d'experts, sont répartis sur deux ateliers consacrés à l'examen des moyens d'écrire en Tifinagh au niveau des structures publiques et de traduire le portail du

JUSQU'AU 6 JUIN À ALGER

## "Héritages immatériels en Afrique"

Alger a ouvert ses portes à une exposition reprenant à travers des panneaux d'informations et des photographies la splendeur du patrimoine immatériel africain classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité et ce, le mardi 5 mars dernier. C'est au palais de la culture Moufdi-Zakaria qu'a lieu cette expo-

sition. Intitulée "Héritages immatériels en Afrique", l'exposition utilise des supports visuels (photos, vidéos, panneaux, etc.) pour mettre en avant des éléments des 27 pays africains classés au patrimoine de l'humanité. L'Algérie y est représentée avec l'Ahellil du Gourara (inscrit en 2008), le costume nuptial de Tlemcen (inscrit

en 2012), l'Imzad (dossier international classé en 2013 au nom de l'Algérie, du Mali et du Niger) et bien d'autres.

Une chance pour découvrir des éléments qui font de l'identité africaine ce qu'elle est en termes de richesse et d'humanité. L'exposition durera jusqu'au 6 juin prochain.

## JUSQU'AU 14 MARS À MARSEILLE "Algérie rêvée, Algérie vécue"

Le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille accueillera du 7 au 14 mars prochains la 3<sup>e</sup> mouture de "Algérie rêvée, Algérie vécue : des regards en miroir".

Cet événement présenté sous forme d'exposition et de tables rondes entend questionner les relations franco-algériennes dans leurs représentations. En effet, l'exposition sera entièrement tournée vers des objets et les tables rondes, au nombre de 3, discuteront ce que peuvent inspirer ces objets suivants les points de vues culturels.

Rappelons que le musée en question dispose d'une collection de 5.000 objets (photographies, cartes postales, vêtements, etc.) liés de près ou de loin à l'histoire croisée de la France et de l'Algérie.

Il est à noter que les horaires et les tarifs d'entrées au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée sont disponibles sur le site de l'institution.

MANCHESTER UNITED

# Ole Gunnar Solskjær vu par la presse anglaise

Déjà reconnu comme joueur, Ole Gunnar Solskjær est en train de se bâtir une très solide réputation d'entraîneur à Manchester United. La qualification contre le PSG a encore plus renforcé sa légende, y compris dans la presse britannique.

## La révolution Solskjær

“J'ai trois questions pour toi. Quelle durée de contrat veux-tu ? Quel salaire veux-tu ? Et où veux-tu qu'on mette la statue ?”. C'est en ces termes, avec l'enthousiasme qu'on lui connaît quand il s'agit de Manchester United, que Gary Neville interviewait Ole Gunnar Solskjær après la victoire contre le Paris Saint-Germain (3-1) sur Sky Sports. Une manière, s'il était encore nécessaire de le rappeler, de montrer à quel point “OGS” est en train de devenir, doucement mais sûrement, un héros local. La folie qu'entraîne avec lui le Norvégien est immense au sein des supporters. L'idylle débutait le 19 décembre 2018, quand le Norvégien était nommé en remplacement de José Mourinho. Depuis, Manchester United n'a perdu qu'une seule fois... contre le PSG à l'aller (2-0). Un affront lavé au retour. Mais surtout, son équipe a pris 32 points, sur 36 possibles en Championnat. De quoi placer les Mancuniens à la quatrième place de Premier League.

## Informations sur les Publicités Twitter et confidentialité



Rappelons, tout de même, qu'il est encore qu'intérimaire, et que son avenir au club est encore en suspens. Il est quand même difficile d'imaginer qu'il quitte Manchester cet été, d'autant que The Times révélait qu'il était le candidat privilégié après que son contrat a été rompu avec Molde. Les titres de presse anglais, plus élogieux les uns que les autres, pleuvaient pour réagir à la prestation des Red Devils. The Telegraph tentait de résumer toutes les “importantes et courageuses décisions que Solskjær a prises” pour rendre “cette équipe méconnaissable par rapport à celle de Mourinho”. Pêle-mêle, le quotidien mentionnait le retour de Mike Phelan, l'adjoint, des deux milieux défensifs, des choix payants en cours de rencontre, de la confiance accordée aux jeunes, de la décision de s'être débarrassé de Fellaini et Valencia et de faire de

Pogba l'homme clé.

## Un précurseur ?

Les articles affluaient pour justement comprendre ces changements. Des tentatives pour expliquer ce qui semblait inconcevable, il y a à peine trois mois. “Dans la révolution d'Ole Gunnar Solskjær : Comment Manchester United a retrouvé son ADN”, titrait The Telegraph. L'optimisme est de rigueur, et il semblerait même que ca soit un doux euphémisme. “Les joueurs de United aiment désormais Solskjær, et sont ses serviteurs, convaincus qu'il a quelque chose de magique”, écrivait The Independent. Pour The Guardian, le Norvégien “offre tout ce que représentait son club, de l'espoir, de l'excitation et un sentiment d'appartenance”. L'article expliquant que s'il avait “fait beaucoup

de bien à l'équipe, il en avait fait aussi beaucoup pour le club et sa pérennité”.

Jamie Carragher, ancien joueur de Liverpool, ouvrait de nouvelles perspectives à cette réussite. Dans une tribune écrite dans The Telegraph, il estimait que Solskjær avait “remis Manchester United sur de bons rails” et que cela “pourrait changer la manière dont les clubs embauchent les entraîneurs”. Il le décrivait comme le (tant attendu) successeur de Sir Alex Ferguson, énumérant les erreurs et faux pas des dernières années depuis le départ de l'Écossais. The Independent se faisait l'écho de ce questionnement et titrait “Solskjær montre ce que serait (ou aurait pu être) l'alternative à Unai Emery”, rappelant le feuillet de la nomination du coach des Gunners, quand l'Espagnol était choisi à la place de “l'un des leurs”, Mikel Arteta.

De son côté, The Times émettait l'hypothèse que le plus dur pourrait être de venir pour le Norvégien. Le quotidien conservateur prenait l'historique des entraîneurs de Chelsea et particulièrement Roberto Di Matteo en comparaison. Quoi qu'il en soit, l'euphorie a gagné le royaume, ou du moins entoure la ville de Manchester, dans un contexte où le rival Citizen domine depuis plusieurs années désormais. Cette victoire au Parc des Princes a été décrite comme la plus belle soirée de Ligue des champions de Manchester United depuis onze ans, une référence à la finale de C1 de 2008. L'article du Manchester Evening News débutait comme il se terminait, en ces termes, certes, peu académiques, mais représentatifs de l'état d'esprit régnant actuellement dans le Nord de l'Angleterre : “Le football, bordel”. C'est vrai, parfois, le ballon rond est irrationnel.

ANGLETERRE PREMIER LEAGUE

## Liverpool renverse Burnley et s'accroche à Manchester City

Mis sous pression par le succès de Manchester City samedi, Liverpool a bien réagi ce dimanche en renversant Burnley (4-2), avec des doublés de Roberto Firmino et Sadio Mané. Les Reds sont à un point des Citizens.

### Le match : 4-2

Dos au mur après la victoire de Manchester City contre Watford samedi (3-1), Liverpool a bien répondu ce dimanche, en gagnant contre Burnley (4-2). Les Reds sont toujours en course pour le titre, et reviennent ainsi à une longueur des Citizens. Surtout, ils ont préparé de belle manière leur déplacement à Munich pour défier le Bayern en 8es de finale retour de Ligue des champions, mercredi (21 heures).

### Le film de Liverpool - Burnley

À Anfield, tout a pourtant mal commencé pour Liverpool. Jürgen Klopp craignait l'impact physique de Burnley et ses craintes se sont vérifiées quand Westwood a ouvert le score sur un corner direct, sur lequel le gardien des Reds Alisson a été empêché de

sortir par trois joueurs (0-1, 6e). M. Marriner n'a rien dit malgré les protestations du Brésilien, finalement averti. Cette décision a décuplé la détermination de Liverpool. Roberto Firmino a égalisé rapidement après une accélération de Salah côté droit, et un centre cafouillé par Heaton (1-1, 19e). En grande forme ces dernières semaines, Sadio Mané a donné l'avantage aux Reds d'une frappe enroulée parfaite après un excellent pressing de l'équipe (2-1, 29e). Sous un vent très soutenu qui a parfois rendu le match brouillon, Roberto Firmino a fait le break après une nouvelle accélération de Mohamed Salah (3-1, 68e). Après une barre de Mané sur un centre de l'excellent Alexander-Arnold (82e), Burnley est revenu à un but dans le temps additionnel, grâce à Gudmundsson (3-2, 90e+1). Mais Mané s'est offert à son tour un doublé pour effacer la déception des deux buts encaissés (4-2, 90e+3).

### Le classement de la Premier League



Sadio Mané est devenu le cinquième joueur de Liverpool à marquer lors de six matches consécutifs de Premier League à domicile après Michael Owen, Fernando Torres, Luis Suarez et Mohamed Salah.

### Le fait : Lallana a saisi sa chance---

Jürgen Klopp n'a pas trop touché à son onze, compte tenu de l'obligation de résultat, mais a tout de même donné sa chance à Adam Lallana. Le milieu anglais, titulaire pour la quatrième fois cette saison en

Premier League, a été excellent. Il a eu droit à une standing ovation d'Anfield à sa sortie à la 77e minute. Lallana a notamment été à l'origine du deuxième but des Reds, avec un tackle rageur pour contrer la relance de Burnley, qui a permis à Salah de servir Mané. Il a apporté le danger à plusieurs reprises, et a été l'un des joueurs qui a le plus couru.

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

## La Saoura croit en sa bonne étoile

*La victoire à domicile face au Simba SC de la Tanzanie permet à la JS Saoura de se hisser dans le fauteuil de leader et de croire encore en une qualification pour le prochain tour de la Ligue des champions d'Afrique.*

PAR MOURAD SALHI

Cette cinquième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique a été bénéfique pour JS Saoura, auteur d'une importante victoire à domicile. Une victoire qui lui permet de prendre les commandes de son groupe avec 8 points.

Les gars du Sud qui ont beaucoup souffert au début de ce tour en subissant la pression extérieure, reviennent de loin et se mettent dans la peau d'un sérieux prétendant à la qualification aux quarts de finale de cette épreuve continentale. Les camarades de Sid Ali Yahia Cherif se déplaceront la semaine prochaine au Caire pour y défier Al Ahly, dans un match décisif. Les joueurs de l'entraîneur Karim Zaoui auront besoin d'un seul point pour composer leur billet pour les quarts de finale. Ça sera historique pour cette formation.

Karim Zaoui, qui s'occupe des destinées techniques du club depuis le départ de Nabil Neghiz, est en train d'honorer la confiance placée en lui par le président Mohamed Zerouati. "L'entraîneur a toute notre confiance", a en effet indiqué ce dernier.



De son côté, Karim Zaoui confirme que son équipe défendra ses chances jusqu'au bout. "Après avoir repris confiance, nous sommes appelés à nous maintenir. Cette victoire à domicile vient confirmer notre match nul à l'extérieur contre le Vita Club (2-2). Il ne reste qu'un seul match pour ce tour et notre équipe effectuera un déplacement au Caire pour y défier Al Ahly. Nous n'allons pas trop nous focaliser sur l'adversaire, mais nous occuper de notre équipe et la manière avec laquelle nous allons aborder ce match. Ça sera difficile pour nous à l'extérieur, mais les joueurs ont acquis une importante expérience dans ce registre.

On ira au Caire avec la même détermination et même envie de gagner", a indiqué Zaoui. Ce dernier aura suffisamment de temps pour bien s'armer pour ce périlleux déplacement. Le staff technique confirme qu'il bénéficiera des services de l'ensemble de l'effectif lors de cette rencontre décisive, ce qui lui permettra de choisir un onze rentrant capable de négocier la qualification au Caire.

La prochaine rencontre aura lieu samedi prochain au stade Bordj-el-Arab au Caire à partir de 18h. Une rencontre qui sera dirigée par l'arbitre tunisien Sadouk Selmi. Ce dernier sera assisté de l'arbitre libyen Attia Amsaad et d'un autre tunisien Ayman Ismail.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOIBILIS

## L'Entente s'installe au pied du podium

L'Entente de Sétif s'est imposée face au MC Alger (2-0) en match de mise à jour de la 19<sup>e</sup> journée du championnat national de Ligue 1, disputé ce samedi au stade du 8-Mai-1945 (Sétif).

Les deux réalisations sétifiennes sont

l'œuvre de Bouguelmouna. L'homme en forme de l'ESS permet à son équipe de prendre l'avantage à la 30<sup>e</sup> minute, avant de s'offrir un doublé à la 83<sup>e</sup> minute mettant ainsi son équipe à l'abri d'un éventuel retournement de

situation. Forte de ce succès, l'ESS fait un bond de trois places au classement et passe de la 7<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> position avec un total de 33 points. Pour sa part, le MCA rétrograde d'un rang et recule de la 5<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> place (32 pts).

1/4 DE FINALE-ALLER DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2019

## Le Paradou AC et la JSM Béjaïa se neutralisent

Le Paradou AC s'est neutralisé (0-0) face à la JSM Béjaïa, en quart de finale aller de la Coupe d'Algérie 2019 de football, disputé samedi au stade de l'Unité maghrébine.

Un bon résultat en déplacement, qui augmente les chances de qualification des Algérois, surtout que le match (retour) se jouera sur leur terrain, le 29 mars courant.

Mais c'est tout de même le cas de dire que ce nul vierge est synonyme de coup d'arrêt pour le PAC, car avant ce déplacement à Yemma Gouraya, les

Bleu et Blanc restaient sur une belle série de sept victoires de suite, toutes compétitions confondues, dont la dernière sur la pelouse du leader, l'USM Alger (1-2). De son côté, la JSMB, détentrice du trophée en 2008 sous la conduite de l'entraîneur El Hadi Khezzar, n'a pas su profiter de l'avantage du terrain et du soutien du public pour se créer une marge sécurisante lors de ce match (aller), quoique, elle conserve une chance de rectifier le tir au match (retour).

L'Entente sportive de Sétif a été la

première à valider son billet pour les demi-finales, en écartant l'USM Annaba (4-0) au match retour, alors qu'elle avait commencé par perdre (2-0) à l'aller.

De son côté, le Nasr Athlétique d'Husseïn Dey s'est imposé chez son voisin le Chabab Ryadhi de Belouizdad (1-0), alors que le dernier quart de finale opposera le Club Sportif Constantinois au Mouloudia Club d'Oran. Le match aller est prévu ce mardi, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.

MLS

## Deuxième but de Taïder

Un début de saison remarquable de Saphir Taïder avec Montreal en MLS, le milieu international algérien qui était l'homme de la première journée a frappé une nouvelle fois hier et a inscrit son deuxième but en championnat. Le joueur prêté par Bologne a ouvert le score à la 34<sup>e</sup> minute d'une superbe reprise de volée pour donner l'avantage à son équipe mais Houston a égalisé quelques minutes après par l'intermédiaire de Memo Rodriguez d'une superbe frappe, score de la première mi-temps 1-1. En seconde période les protégés de Remi Garde voulaient à tout prix marquer un nouveau but, notamment par Saphir Taïder mais les occasions obtenues ont toutes été ratées, ce qui a permis à Houston d'inscrire un deuxième but synonyme de victoire à 4 minutes de la fin. Score final 2-1 pour Houston et première défaite de l'Impact Montreal cette saison. De son côté, Saphir Taïder a laissé sa place à la 84<sup>e</sup> minute.

ANGLETERRE

## Benrahma offre la victoire face à Boro

En ce moment, l'international algérien Saïd Benrahma affole les compteurs en Angleterre avec des buts et ses passes décisives à chaque match. Aujourd'hui sur le terrain de Middlesbrough, l'ancien joueur de l'OGC Nice a laissé sa trace aussi et a inscrit son 9<sup>e</sup> but en championnat cette saison, Benrahma a débuté une belle action du milieu qui s'est conclue par un joli but de l'algérien après une belle action collective (73'). Ce but a donné la victoire importante (2-1) pour son équipe qui grimpe désormais à la 12<sup>e</sup> place et relance sa saison pour une place aux play-offs pour accéder en Premier League la saison prochaine.

ANGLETERRE

## Mahrez passeur décisif face à Watford

Après son but le week-end dernier face à Bournemouth, Pep Guardiola a décidé d'aligner Riyad Mahrez dans son onze titulaire aujourd'hui face à Watford. L'ailier international algérien a fait de son mieux durant la rencontre en jouant sur le côté mais tout en se montrant présent au milieu.

Riyad Mahrez était proche de donner sa première passe décisive de la rencontre en première période lorsqu'il a adressé un joli centre pour Silva, ce dernier détourne le ballon de sa main sans que l'arbitre voit l'action mais qui termine malheureusement hors du cadre. En deuxième période Raheem Sterling va s'offrir un triplé en 18 minutes, sur le second, c'est Mahrez qui offre la passe décisive. Après un décalage David Silva, l'Algérien adresse un centre fort au second poteau qui trouve Sterling qui marque dans le but vide (50').

Manchester City s'est imposé sur le score de 3-1 et conforte sa place de leader du championnat.



**www.EMPLOIPARTNER.com**

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploipartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploipartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner- 1409

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

#### Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
  - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
  - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
  - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
  - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
  - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
  - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
  - Supervise et contrôle la gestion des agences.
  - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
  - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
  - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner- 1410

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

#### Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger.

### Référence : emploipartner- 1412

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

#### Descriptif de poste:

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers)
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...
- Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

#### Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

#### Lieu du travail:

- Alger

### Référence : Emploipartner-1404

#### Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

#### Missions:

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
- Suivre les facturations, le recouvrement,
- Assurer le reporting mensuel/budget,
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
- Autoriser le paiement des fournisseurs
- Suivi de la gestion des stocks

#### Profil :

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

#### Diplôme requis

- Licence en finances

#### Compétences

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite,
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation,
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

#### Lieu de travail principal :

- Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

### Référence : emploipartner- 1407

#### Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT NET

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

## Cuisine

### Bourek à la ratatouille



#### Ingrédients :

##### Pour la farce :

3 oignons émincés en lamelles  
2 tomates coupées en dés  
2 poivrons grillés, pelés, éépé-  
nés et coupés en lamelles  
Sel, poivre

Huile d'olive

1 c. à café de paprika

##### La pâte

500 g de farine

1 tasse d'huile d'olive

Sel

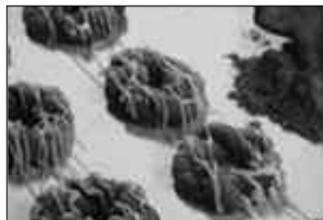
##### Préparation :

Verser la farine dans un récipient avec l'huile et le sel, bien sabler entre les mains jusqu'à absorption complète du corps gras. Mouiller doucement en pétrissant jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et assez molle. Former des petites boulettes, laisser reposer.

Faire revenir les oignons ajouter les tomates, assaisonner et laisser cuire doucement puis ajouter les poivrons, saupoudrer de paprika continuer la cuisson toujours à petit feu jusqu'à absorption de toute la sauce. Laisser refroidir

Reprendre la pâte faire des abaisses fines, couper des cercle à l'aide d'un bol mettre un peu de farce plier la pâte en deux de façon qu'elle forme une demi lune bien souder les morceau avec les doigts Former de beaux chaussons, badigeonner de jaune d'œuf. Cuire au four à feu moyen.

### Sablées au cacao



#### Ingrédients :

100 g de beurre ramolli

100 g de sucre semoule

1 œuf

225 g de farine

25 g de poudre de cacao.

##### Décoration :

100g de chocolat blanc.

##### Préparation :

Dans un récipient, fouetter au batteur le beurre, le sucre et l'œuf jusqu'à l'obtention d'une substance crémeuse. Ajouter progressivement la farine, le cacao et bien pétrir. Couvrir le récipient et mettre au réfrigérateur pendant 15mn.

Former des minces bâtonnets de pâte, tresser chaque bâtonnet puis souder ses deux extrémités pour former un anneau. Disposer les gâteaux dans une plaque huilée et farinée. Mettre dans un four préchauffé à (190°C) et faire cuire de 15 à 20mn environ. Sortir du four les gâteaux et laisser refroidir.

Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie et le mettre dans un petit sac de congélation. Percer un angle et presser pour dessiner des fines lignes pour décorer les gâteaux.

## NUTRITION ET SANTÉ

# Les aliments bons pour le moral

*Certains aliments peuvent avoir un bon effet sur notre santé et notre bien-être. Pour vous soigner avec le contenu de votre assiette, voici un petit résumé des aliments bons pour la santé et pour la bonne humeur.*

### Oméga 3 et poissons gras

Les poissons gras renferment des oméga 3. Ces graisses rentrent dans les membranes qui entourent nos cellules nerveuses. De récentes études montrent que le manque en oméga 3 contribue aux troubles de l'humeur et à la dépression.

Certes, on ne résout pas le problème de la dépression exclusivement avec des oméga 3 mais éviter les carences favorise l'équilibre nerveux. Manger deux fois par semaine des anchois, des sardines, ou du thon est suffisant.



### Magnésium, fruits et légumes secs

Les fruits et légumes secs sont parmi les aliments les plus concentrés en magnésium, un sel minéral rarement présent dans notre alimentation.

Une carence en magnésium peut expliquer l'anxiété ou la nervosité de certaines personnes.

Le stress entraîne un déficit en magnésium qui, à son tour, aggrave les effets du stress : c'est

un véritable cercle vicieux. Privilégier le plein de magnésium naturel. On le trouve notamment dans les légumes secs, les coquillages, les fruits secs du type noix de cajou et amandes, le chocolat noir, les aliments céréaliers complets. Les aliments les plus riches en magnésium sont aussi riches en cuivre, un oligo-élément responsable de la libération de neurotransmetteurs qui favorisent la

bonne humeur.

### Vitamine C, fruits et légumes frais :

Les fruits et légumes sont nos garants exclusifs de vitamine C, la vitamine la plus connue qui renforce nos défenses immunitaires et participe à la production des hormones du moral, la noradrénaline et la dopamine.

Il est donc important de manger chaque jour un agrume, des fraises, du chou, des épinards, du fenouil ou du poivron. Et de parsemer les plats, d'herbes fraîches et de jus de citron.

### Sucre et chocolat

Les glucides, plus connus sous le nom de sucres, sont le carburant essentiel de l'organisme, et le seul utilisable par notre cerveau. Un repas riche en glucides favorise une forte concentration cérébrale en sérotonine, substance du bien-être qui vient à manquer quand on est déprimé. Voilà pourquoi les aliments sucrés nous font craquer quand on est contrarié. Le chocolat renfloue le moral grâce à son magnésium.

## UN JARDIN AUX COULEURS DU SOLEIL

# Le tournesol

Le tournesol est originaire d'Amérique du Nord. Le mot tournesol (de l'italien tomasole: qui tourne avec le soleil).

Il est cultivé pour la production d'huile et d'aliments mais aussi pour les bouquets de fleurs.

### La fleur

La fleur est simple ou double du jaune vif au rouge.

Elle éclot à partir de juin ou juillet.

### Plantation et multiplication :

Le sol devrait être riche. On enfouit du fumier avant le semis

La multiplication s'effectue par graines. Les graines se récoltent en septembre.

### Culture et entretien :

Les tournesols se plaisent à la chaleur. Exposition: soleil ou mi-ombre.

**En pot :** l'arrosage doit être fréquent et copieux pendant la période de croissance.

**En terre :** arroser de temps à autre lorsqu'il commence à flétrir. Il est relativement résistant à la sécheresse.

**Fertilisation :** azote et potasse pendant tout le cycle.

### Ennemis et maladies

Limaces et escargots lorsqu'il vient de germer. Ils



sont très friands des jeunes pétales de fleurs

Sensible au mildiou en fin de saison lorsqu'il y a de l'humidité.

### En cuisine :

Plante très utilisée pour la fabrication d'huile. Chaque graine contient 40% d'huile.

On consomme aussi les graines grillées et salées.

## Astuces

### Pollinisation des arbres fruitiers



Les fleurs de beaucoup de cerisiers ne peuvent pas être fécondées par leur propre pollen.

Plantez une variété pollinisatrice à proximité. Idem pour les pruniers et certains poiriers.

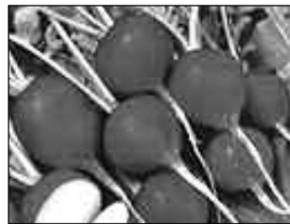
### Contre la mouche de la carotte



En été, la larve de cette mouche creuse des galeries dans les racines et peut réduire

à néant votre production. Il faut absolument traiter le sol sur le semis.

### Cultiver des radis...



Vous pouvez les cultiver de mars à début septembre. Pour cela, faites des semis successifs. Les plantes ne doivent pas manquer d'eau si vous n'aimez pas les radis trop piquants

### ...de la laitue



Faites des semis successifs tous les 15 jours sur des lignes, espacées de 30 cm, en enfouissant les graines à 1 ou 2 cm de profondeur en les espaçant de 15 cm. Après la levée vous en supprimez 1 sur 2 : c'est l'éclaircissage.

# Mots Fléchés N°3744

|                                          |   |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |   |
|------------------------------------------|---|----------------------------------------|----------|---------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|---|---------------------------------------|---|-----------------------------------------------|---|-------------------------------------------|-------------------|---|
| trucidé-<br>rai                          | ↓ | outil de<br>couvreur                   | ↓        | membre<br>d'un<br>ordre<br>intact           | ↓                                       | accom-<br>plissent                        | ↓ | gredin<br>erbium<br>en chimie         | ↓ | groupe<br>politique<br>coiffure<br>officielle | ↓ | encercle-<br>rais                         | ↓                 |   |
| ville de<br>province                     | ↓ | courant                                | ↓        |                                             | ↓                                       |                                           | ↓ |                                       | ↓ |                                               | ↓ | entaillait                                | ↓                 |   |
| point de<br>sortie<br>prête au<br>combat | → |                                        |          |                                             |                                         | diminuai<br>l'allure                      | → |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         | morque                                    | ↓ |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |   |
| réseau<br>mondial                        | → |                                        |          | enduisi-<br>rent de<br>colorant             | →                                       |                                           |   | lanque<br>morte<br>pièce de<br>viande | → |                                               |   |                                           |                   |   |
| pause                                    | ↓ |                                        |          | empiler                                     | ↓                                       | rideau                                    | → |                                       |   |                                               |   | article<br>contracté<br>parfum<br>d'apéro | →                 |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         | dérobée                                   | ↓ |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |   |
| poésie<br>lurique                        | ↓ | ensor-<br>cela<br>parsè-<br>mera       | →        |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   | mine                                          | → |                                           |                   |   |
|                                          | ↓ |                                        |          | métal en<br>feuille<br>rapport<br>de cercle | →                                       |                                           |   | abri de<br>scout                      | → | fortifiant                                    | ↓ |                                           |                   |   |
| embro-<br>chent<br>cuisent à<br>feu doux | → |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   | négation                                      | → |                                           |                   |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   | à travers                                     | ↓ |                                           | état de<br>médium |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   | fulmina<br>échecs<br>de cabot         | → |                                               |   |                                           |                   |   |
| parés-<br>seux<br>petite<br>boule        | → |                                        | aride    | →                                           |                                         |                                           |   | délice<br>breton<br>truc en<br>plumes | → |                                               |   | montré<br>sa joie<br>drame en<br>kimono   | →                 |   |
|                                          | ↓ |                                        | regardas | ↓                                           |                                         |                                           |   |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             | crevas<br>un œil<br>prendre<br>un repas | →                                         |   |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |   |
| repère<br>de<br>timonier                 | ↓ | titre à<br>Londres<br>erreur<br>de jeu | ↓        |                                             |                                         | mot de<br>sélection<br>courses<br>de fond | → |                                       |   | atome<br>chargé                               | → |                                           |                   |   |
|                                          | ↓ |                                        |          | chamois<br>à Pau<br>elle fend<br>la lame    | →                                       |                                           |   |                                       |   | à payer                                       | ↓ |                                           | aides             |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   |                                               |   | posses-<br>sif                            | →                 |   |
| nerf de<br>la guerre<br>enfon-<br>cées   | → |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   | déliçats<br>pierres<br>gravées        | → |                                               |   |                                           | inutile           | ↓ |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   | grande<br>école<br>longue<br>période          | → |                                           |                   |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   |                                               |   |                                           | essaya            |   |
| tabassa                                  | ↓ | inter-<br>pelle                        | →        |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   | bambin<br>déluré<br>provo-<br>cation          | → |                                           |                   |   |
|                                          | ↓ | cabriole                               | ↓        |                                             |                                         | désor-<br>iente<br>unité de<br>surface    | → |                                       |   |                                               |   | surqis                                    | →                 |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   |                                               |   | bien<br>apprise                           | ↓                 |   |
| sodium<br>au labo                        | → |                                        |          | voies de<br>fleuve<br>person-<br>nel        | →                                       |                                           |   |                                       |   |                                               |   | saint sur<br>l'agenda<br>fin de<br>verbe  | →                 |   |
| détaillée                                | ↓ |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   | départ<br>précipité                           | → |                                           |                   |   |
|                                          | ↓ |                                        |          |                                             |                                         |                                           |   |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |   |
| bonne<br>période<br>pour le<br>nudisme   | → |                                        |          |                                             |                                         | éponge-<br>ras                            | → |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |   |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               |                        |                                      |   |   |   |   |   |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------|--------------------------------------|---|---|---|---|---|--|--|--|---|--|--|--|---|--|--|---|--|---|---|--|---|--|--|---|--|---|---|---|--|---|--|--|---|---|---|--|--|---|--|--|---|---|---|--|--|---|--|---|---|---|--|---|--|--|---|--|---|---|--|---|--|--|---|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|---|--|--|---|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>SUDOKU</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>N°3744</b> | <b>SOLUTION SUDOKU</b> | <b>SOLUTIONS MOTS FLECHES N°3743</b> |   |   |   |   |   |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <table border="1"> <tr><td>6</td><td>3</td><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td>1</td><td>6</td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td>8</td></tr> <tr><td></td><td>4</td><td>7</td><td>8</td><td></td><td>3</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>8</td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td>7</td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td>9</td><td>8</td><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td>4</td><td>1</td><td></td><td>7</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>8</td><td>9</td></tr> </table> | 6             | 3                      |                                      | 9 |   |   |   |   |  |  |  | 5 |  |  |  | 2 |  |  | 7 |  | 1 | 6 |  | 5 |  |  | 8 |  | 4 | 7 | 8 |  | 3 |  |  | 2 | 1 | 8 |  |  | 6 |  |  | 7 | 4 | 3 |  |  | 7 |  | 9 | 8 | 1 |  | 9 |  |  | 2 |  | 4 | 1 |  | 7 |  |  | 8 |  |  |  | 5 |  |  |  |  |  |  | 7 |  |  | 8 | 9 | <table border="1"> <tr><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>1</td><td>5</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td>6</td><td>1</td><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>7</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>1</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td></tr> </table> | 9 | 3 | 7 | 4 | 2 | 8 | 6 | 1 | 5 | 1 | 4 | 5 | 6 | 3 | 7 | 2 | 9 | 8 | 2 | 8 | 6 | 9 | 1 | 5 | 4 | 3 | 7 | 6 | 9 | 2 | 7 | 4 | 3 | 8 | 5 | 1 | 4 | 1 | 8 | 2 | 5 | 9 | 7 | 6 | 3 | 5 | 7 | 3 | 1 | 8 | 6 | 9 | 2 | 4 | 3 | 6 | 1 | 8 | 9 | 4 | 5 | 7 | 2 | 7 | 5 | 4 | 3 | 6 | 2 | 1 | 8 | 9 | 8 | 2 | 9 | 5 | 7 | 1 | 3 | 4 | 6 | <p>                 ■ B ■ P ■ S ■ A ■ R ■ B ■ A<br/>                 C A T A L E P S I E ■ L E V<br/>                 ■ K I L O M E T R A G E ■ E<br/>                 E C R I T E ■ R O G A T O N<br/>                 ■ H E R E ■ F E N I L ■ T A<br/>                 S I B E R I E ■ I S E R A N<br/>                 ■ C O N I F E R E ■ ■ O S T<br/>                 C H U T E ■ R A S S I S ■ E<br/>                 ■ ■ C ■ S O I N ■ A N E S ■<br/>                 E C H A ■ R E G A I N ■ E T<br/>                 ■ R O N G E ■ E S S E N C E<br/>                 C I N G L E R A I ■ E U ■ R<br/>                 ■ M ■ L I S E ■ L E S I O N<br/>                 R I M E S ■ S U E R ■ R U E<br/>                 ■ N A S S E S ■ S U J E T ■<br/>                 V E R ■ E M O I ■ C E ■ R A<br/>                 ■ L I T ■ A R M A T U R E S<br/>                 U S A ■ L I T I G E ■ U R ■<br/>                 ■ ■ G O A L ■ T O R V E ■ E<br/>                 T R E U I L L E R A I E N T<br/>                 ■ U S I T E ■ S A I N ■ O C             </p> |
| 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 3             |                        | 9                                    |   |   |   |   |   |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               | 5                      |                                      |   |   | 2 |   |   |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |               | 1                      | 6                                    |   | 5 |   |   | 8 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 4             | 7                      | 8                                    |   | 3 |   |   | 2 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 8             |                        |                                      | 6 |   |   | 7 | 4 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |               |                        | 7                                    |   | 9 | 8 | 1 |   |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |               |                        | 2                                    |   | 4 | 1 |   | 7 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               | 8                      |                                      |   |   | 5 |   |   |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               |                        |                                      | 7 |   |   | 8 | 9 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 3             | 7                      | 4                                    | 2 | 8 | 6 | 1 | 5 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 4             | 5                      | 6                                    | 3 | 7 | 2 | 9 | 8 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 8             | 6                      | 9                                    | 1 | 5 | 4 | 3 | 7 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 9             | 2                      | 7                                    | 4 | 3 | 8 | 5 | 1 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 1             | 8                      | 2                                    | 5 | 9 | 7 | 6 | 3 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 7             | 3                      | 1                                    | 8 | 6 | 9 | 2 | 4 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 6             | 1                      | 8                                    | 9 | 4 | 5 | 7 | 2 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 5             | 4                      | 3                                    | 6 | 2 | 1 | 8 | 9 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 2             | 9                      | 5                                    | 7 | 1 | 3 | 4 | 6 |  |  |  |   |  |  |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |  |   |   |   |  |  |   |  |   |   |   |  |   |  |  |   |  |   |   |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |   |  |  |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

# Nous savons désormais combien pèse la... Voie lactée

Déterminer la masse de notre Galaxie permet de mieux appréhender l'architecture même de l'Univers.

La matière visible d'une galaxie – étoiles, gaz et poussière – ne représente que 15 % de sa masse. Les 85 % restants sont censés représenter la masse de la matière noire, dont les propriétés physiques restent encore largement inconnues. En déterminant la masse de notre Galaxie, et en estimant ensuite le poids de toute la matière visible, vous pouvez alors estimer la teneur en matière noire de la Voie lactée, et ainsi mieux cerner le - personnage -.

Plusieurs estimations de la masse de notre Galaxie ont été faites, mais toutes ont été approximatives, avec de grandes marges d'erreurs. En combinant de nouvelles données de la mission Gaia de l'Agence spatiale européenne (ESA) avec des observations effectuées avec le télescope spatial Hubble, une équipe d'astronomes a refait les calculs. Ils sont les plus précis à ce jour. Notre chère Voie lactée



pèse environ 1 500 milliards de masses solaires. La précédente estimation avait isolé un poids de 960 milliards de masses solaires. On rappelle que la masse du Soleil est estimée à environ  $1,988 4 \times 10^{30}$  kg. Pour - peser - la Voie lactée, les chercheurs ont entrepris de mesurer les vitesses de déplacement de plusieurs amas globulaires. Il s'agit de sortes de

groupes d'étoiles denses qui gravitent autour du disque spiral de la Galaxie. "Plus une galaxie est massive, plus ses grappes se déplacent rapidement sous l'effet de sa gravité", explique Wyn Evans, de l'Université de Cambridge, au Royaume-Uni. La plupart des mesures précédentes ont révélé la vitesse à laquelle une grappe s'approche de la Terre ou se retire,

c'est-à-dire la vitesse le long de notre ligne de mire. Cependant, nous avons ici également pu mesurer le mouvement latéral de ces grappes".

## Les précieuses données de Gaia

Pour ce faire, les chercheurs se sont appuyés sur la deuxième publication de données du télescope Gaia, de l'ESA. Parmi les données figuraient en effet des mesures de groupes globulaires jusqu'à 65.000 années-lumière depuis la Terre. Les observations de Hubble ont ensuite permis de "voir" un peu plus loin, analysant les mouvements d'amas situés à 130.000 années-lumière de notre planète.

"Nous avons eu la chance d'avoir une aussi bonne combinaison de données", a expliqué Roeland P. van der Marel, co-auteur de l'étude. En combinant les mesures de Gaia de 34 grappes globulaires avec les mesures de 12 grappes plus éloignées de Hubble, nous pouvions déterminer la masse de la Voie lactée d'une manière qui serait normalement impossible sans ces deux télescopes".

## La nourriture des humains ferait vieillir les ours plus rapidement



Une récente étude révèle que les ours dont le régime alimentaire repose en partie sur les déchets humains semblent vieillir plus rapidement que les autres. Les détails de l'étude sont publiés dans la revue Nature Scientific Reports. Nous savons que les activités humaines influencent les populations d'animaux environnantes. On parle bien souvent de braconnage, de commerce illégal ou encore de perte d'habitat. Mais il existe parfois des influences plus

insidieuses. Les déchets alimentaires humains, de plus en plus présents dans le paysage, peuvent en effet avoir des effets néfastes sur le comportement de certaines espèces. C'est notamment le cas de l'ours noir, dans le Colorado (États-Unis). Se rabattant sur les poubelles humaines, certains individus semblent en effet vieillir plus rapidement que les autres. C'est du moins le constat d'une équipe de chercheurs qui a suivi 30 de ces ours entre 2011 et 2015.

L'attention était portée sur leurs habitudes alimentaires et d'hibernation. Les scientifiques se sont rendu compte que de nombreux individus se rabattaient sur les déchets humains, déposés régulièrement au bord des routes. Pour certains, ce régime "humain" constituait jusqu'à 30 % du régime alimentaire global. Il est également ressorti que plus un ours se nourrissait de déchets humains, moins il hibernait – parfois jusqu'à 50 jours de moins que les ours qui suivaient un régime naturel. En règle générale, les ours noirs du Colorado entrent en hibernation début novembre, la nourriture se faisant plus rare. Ils ressortent alors au printemps pour refaire le plein de graisses. Le fait d'avoir un accès quasi illimité à de la nourriture (déchets humains) a ici mené certains ours à moins hiberner. Parce qu'ils en avaient moins besoin. Malheureusement, des périodes d'hibernation plus courtes semblent avoir

une incidence négative sur la détérioration des télomères.

### Vieillesse cellulaire

Les télomères, ce sont ces petits "bouchons" situés aux extrémités des chromosomes, aidant à protéger l'information génétique dans les cellules. Ils se détériorent naturellement. Et plus ils le font, plus nous vieillissons. Le fait de moins hiberner semble ici accélérer ce processus de détérioration. Ou peut-être ne pas le ralentir. L'état de dormance métabolique, qui a évolué en tant que réponse adaptative aux limitations alimentaires et aux conditions environnementales difficiles, semble en effet ralentir la sénescence, le corps n'étant soumis à aucun stress. Mais que la détérioration des télomères soit accélérée ou moins ralentie ne change rien au constat. Les ours noirs se délectant de la nourriture humaine semblent au final vieillir plus rapidement que les autres.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## MACHINE À FILER LE LIN

Inventeur : Philippe de Girard

Date : 1810

Lieu : France

Le procédé consiste en un tri des fibres à sec au moyen de petits peignes qui s'élèvent ou s'abaissent les uns après les autres, pénétrant dans le ruban de lin et divisant les filaments.



## PIÈGE DE CRISTAL



21h00



John McClane, policier à New York, vient passer Noël à Los Angeles avec son épouse Holly dont il est séparé, dans l'espoir de se réconcilier. Il la rejoint au siège de Nakatomi, une multinationale japonaise pour laquelle elle travaille. Alors que les employés font la fête, un commando mené par un certain Hans investit l'immeuble. McClane est dans la salle de bains quand tous les salariés sont pris en otages.

## TERMINATOR : GENISYS



21h00



En 2029, John Connor, leader charismatique et mystérieux de la résistance humaine, s'apprête à lancer l'assaut final contre Skynet et les machines. Mais il n'arrive pas à empêcher l'envoi dans le passé du T-800. Il demande donc à son fidèle Kyle Reese de faire le voyage dans le temps pour arrêter la machine. Mais quand ce dernier arrive en 1984, il fait la connaissance d'une Sarah Connor qui a été élevée par un Terminator.

## KEPLER(S)



21h00



Après la découverte de sa fille chez Mathias Leroy, l'ex-petit ami violent de Lucie Martel, Samuel Kepler se réveille le lendemain sur une plage, avec du sang sur les mains. Peu après, un corps est retrouvé pendu sur le port de Calais. C'est celui de Mathias. doutant de lui-même, Kepler enquête sur sa nuit. Il est allé dans un bar où il n'a pas laissé une bonne image de lui. Le policier n'a plus de médicaments et il perd pied. Alice devient méfiante. Tout accuse Kepler.

## THALASSA



21h00



Irma, au cœur du cyclone. Rencontres avec celles et ceux qui ont affronté la tempête Irma, qui a frappé les Antilles en septembre 2017. Un phénomène climatique d'une puissance inédite. Un an après, retour avec les rescapés sur ces heures infernales et évocation de leur quotidien fait d'efforts et d'espoirs • Haute mer. Au large de l'Ecosse, les pêcheurs d'un chalutier lorientais affrontent des creux de plus de 10 mètres et des vents qui tuent les 200 km/h ! • Quand les vagues attaquent. A Nazaré, au Portugal, les déferlantes constituent un spectacle à part entière ! Le public vient de loin pour frissonner devant des vagues parfois aussi hautes qu'un immeuble de quatre étages que certains téméraires osent défier sur leurs planches • Florence. En septembre 2018, Wilmington, station balnéaire de la Caroline du Nord, est évacuée avant le passage de l'ouragan Florence.



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

## MADAME DE...



21h00



Pour rembourser une dette, Louise, une aristocrate frivole, vend une précieuse paire de boucles d'oreille. Au cours d'une soirée à l'opéra, elle feint de les avoir perdues. Son mari, un général, les cherche partout en vain. De peur d'avoir des ennuis, le bijoutier qui a acheté les boucles, se présente devant le mari, qui les lui rachète. Il les offre à sa maîtresse, en cadeau de rupture. A l'étranger, celle-ci vend les bijoux, bientôt rachetés par le baron Donati, lequel, nommé ambassadeur à Paris, s'empare de Louise et lui offre les boucles d'oreilles.

## FAMILLE D'ACCUEIL



21h00



Presque totalement remis de son accident, Daniel a repris le travail en compagnie de Charlotte. La famille Ferrière reçoit un nouveau venu. Il s'agit du jeune Martin, enfant unique du patron d'une grande entreprise qui, devant les crises à répétition de son fils au collège, a décidé de le placer. Il est persuadé que Martin joue la comédie et refuse de croire que son fils fasse un réel blocage à l'école.

MARIÉS  
AU PREMIER REGARD

21h00



Détectés compatibles à 78 %, Charline et Vivien se rencontrent pour la première fois devant le maire et leurs invités... le jour de leur mariage ! Mais l'un des deux se montre réservé. Pascal de Sutter, l'un des trois experts, annonce à Sonia, 28 ans, joviale aide-soignante en cardiologie, et à Maxime, agent d'accueil très sportif, qu'ils sont conciliables à 83 %. Mais après une expérience difficile, les deux célibataires manquent de confiance. Ils ont de nombreux points communs. D'entrée, Maxime se heurte à la réaction de sa mère.

NEW YORK UNITÉ  
SPÉCIALE

21h00



Une jeune prostituée se présente au poste de police en déclarant avoir été violée cinq ans plus tôt par Brian Cassidy, un policier alors sous couverture auprès de plusieurs proxénètes, dont Bart Ganzel. Cette accusation met l'inspecteur dans une fâcheuse position, au moment où le procès de Ganzel arrive à son terme. Les choses se compliquent lorsque l'équipe découvre qu'Olivia a une liaison avec Cassidy.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :  
Centre : SIA Diffusion | Midi libre  
Est : SIE Diffusion | AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé  
Rostornia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# LOTTE VAN DER ZEE

## DÉGÈS À 20 ANS DE LA SUBLIME MISS

En 2017, Lotte van der Zee avait décroché le titre de Miss Teen Universe. Alors qu'elle se trouvait en Autriche pour des vacances avec ses parents, la jeune Hollandaise a été victime d'une crise cardiaque dont elle est décédée deux semaines plus tard. En vacances avec ses parents en Autriche, la jeune reine

de beauté a été victime d'un arrêt cardiaque, une information que Bert van der Zee et Eugeniek van het Hul, ses parents, avaient choisi de partager sur Instagram au lendemain de son anniversaire. "C'est avec la plus profonde tristesse que nous vous devons vous dire les raisons de l'absence de

Lotte ces derniers jours. Deux jours auparavant, lors de nos vacances à Westendorf, en Autriche, Lotte s'est sentie mal au cours de l'après-midi. Un sentiment qui s'est transformé en soudain arrêt cardiaque", avait-il d'abord publié, ajoutant une photo d'eux trois.



### MEGHAN MARKLE

#### FAIT FUIR SON PERSONNEL : UNE NOUVELLE DÉMISSION CHOC !

Cette fois-ci, il s'agit d'Amy Pickerill. Présentée depuis peu comme le nouveau bras droit de Meghan Markle, elle est selon la presse indispensable. Pourtant, Richard Eden, chroniqueur du Daily Mail, annonce qu'elle quittera le couple dès son déménagement à Frogmore Cottage ce mois-ci. "Amy s'en va, confie une source royale. C'est très triste pour ses collègues car elle était très appréciée." Vendredi 8 mars 2019, elle accompagnait Meghan au King's College à Londres pour une discussion autour de la journée des droits des femmes.



### LAURENCE BOCCOLINI

**TOUJOURS PLUS AMINCIE : ELLE S'AFFICHE RADIEUSE !**  
En plein tournage de "Je suis une célébrité, sortez-moi de là" (TF1) en Afrique du Sud, Laurence Boccolini partage quelques photos. Sur la dernière en date, l'animatrice se dévoile encore plus affinée.

|         |       |
|---------|-------|
| Fadjr   | 05h41 |
| Dohr    | 12h58 |
| Asr     | 16h18 |
| Maghreb | 18h53 |
| Icha    | 20h11 |

## VENEZUELA

# LA SITUATION SE COMPLIQUE AVEC LA GIGANTESQUE PANNE D'ÉLECTRICITÉ

La situation de crise politique au Venezuela devient de plus en plus délicate, avec les retombées de la gigantesque panne d'électricité qui a plongé le pays dans le noir et coupé les Vénézuéliens du monde, les réseaux de téléphonie et de l'Internet étant depuis jeudi totalement coupés.

La panne d'électricité, jamais connue par le pays, est en train de causer aussi des victimes parmi les patients dans des hôpitaux. En effet, 15 patients souffrant de maladies rénales ont perdu la vie, faute de courant électrique indispensable pour le fonctionnement des différents appareils de traitement (dialyse).

L'approvisionnement en eau potable commence à connaître lui aussi, des perturbations. De même pour plusieurs aliments frais nécessitant le courant électrique pour leur conservation. Le Venezuela est un pays tropical.

S'agissant des aliments, il y a lieu de souligner que le pays connaît déjà une rareté sans précédent, en termes de la disponibilité des denrées alimentaires. "Des pans entiers de la société risquent en effet la famine", alertent plusieurs ONG.

Le rétablissement de la panne d'électricité n'est pas pour les prochaines heures, voire les prochains jours.

L'opération de rétablissement du courant est, selon le président du Venezuela Nicolas Maduro, perturbée par les Etats-Unis.

"Aujourd'hui, 9 mars, nous avons avancé à près de 70% (dans le rétablissement de l'électricité), lorsque nous avons reçu à la mi-journée une autre attaque cybernétique, visant une des sources d'énergie qui fonctionnaient parfaitement.

Cela a annulé tout ce que nous avions réalisé", a expliqué Nicolas Maduro samedi, devant des milliers de partisans réunis à Caracas.



### "Les Etats-Unis à l'origine de la crise"

Ce sont les Etats-Unis qui sont à l'origine de tout le mal frappant ce pays. A commencer, indique-t-on, par le blocus économique exercé contre ce pays depuis plusieurs années.

Les pertes causées par ce blocus sont estimées à 20 milliards de dollars, selon le président Maduro.

Les accusations de Maduro sont pour beaucoup d'analystes de la scène internationale, justifiées.

La crise politique que traverse le Venezuela actuellement, née après que l'ex-chef du Parlement Juan Guido s'est auto-proclamé "président de la République par intérim", a aussi pour origine, soulignent les observateurs, la complicité des Etats-Unis.

Juan Guaidó est jusqu'à la date du 23 janvier, date de son auto-proclamation, un grand inconnu. "Tous les pays ayant reconnu Guaidó, l'ont fait suite à une pression de de la part des Etats-Unis", font-ils observer.

Les Etats-Unis sont aussi, soutiennent-ils, derrière l'idée d'une intervention militaire au Venezuela, fortement rejetée par le président légitime vénézuélien Nicolas Maduro, et par de nombreux pays.

Concernant la panne d'électricité, le gouvernement vénézuélien a affirmé qu'il allait fournir à l'ONU "des preuves" d'une responsabilité de Washington dans cette affaire. Ces informations seront remises à une délégation du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, attendue dans quelques jours à Caracas, a déclaré le ministre de la Communication, Jorge Rodríguez.

La compagnie vénézuélienne d'électricité Corpoelec, a dénoncé un "sabotage" de la centrale hydroélectrique vénézuélienne de Guri, la plus importante du pays et l'une des principales d'Amérique latine.

Au-delà du Venezuela, cette coupure de courant gigantesque affecte aussi l'état frontalier brésilien de Roraima (Nord), contraint d'utiliser des centrales thermiques pour fournir du courant à sa population de plus de 500.000 habitants.

### Maduro et Guaidó s'affrontent dans les rues

La situation critique qu'a connue le Venezuela en raison de la panne d'électricité qui a sombré le pays dans le noir, a fait réagir le président légitime du pays Nicolas Maduro, qui a appelé ses partisans à défilé samedi dans les rues de Caracas "contre l'impérialisme", alors que l'opposant Juan Guaidó a appelé les siens à marcher pour "pousser le président Maduro à quitter le pouvoir". Les appels de l'un et de l'autre étaient lancés, alors la capitale était totalement à l'arrêt.

Il est à rappeler, que M. Guaidó est rentré dans le pays après avoir échoué à faire entrer au Venezuela, des tonnes d'aides humanitaires offertes principalement par les Etats-Unis et bloquées par les forces armées à la frontière colombienne. M. Maduro y voyait une tentative déguisée d'intervention militaire extérieure.

La crise politique au Venezuela s'est aggravée quand l'opposant Juan Guaidó, renvoyé le 22 janvier du poste de président de l'Assemblée nationale sur décision de la Cour suprême, s'est auto-proclamé le lendemain "président en exercice du pays" et a prêté serment au cours d'une manifestation à Caracas. Le président américain, Donald Trump, l'avait reconnu comme "président par intérim", suivi par une quarantaine de pays, dont des pays européens et de l'Amérique du Sud, tandis que le président élu Nicolas Maduro avait qualifié Guaidó de "pantin" des Etats-Unis, dénonçant "l'usurpation de la fonction présidentielle" par l'opposant. La Russie, la Chine et plusieurs autres pays avaient, quant à eux, soutenu Nicolas Maduro en tant que président légitime du Venezuela. Le Kremlin avait qualifié la décision de certaines nations européennes, d'"ingérence dans les affaires intérieures du Venezuela".

## HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

# L'AMÉRICAIN CHEVRON S'INTÉRESSE À LEUR EXPLOITATION

Sonatrach a entamé à Houston, les premières discussions avec la compagnie pétrolière américaine, Chevron, sur des projets d'exploitation des hydrocarbures en Algérie, a indiqué un haut responsable du groupe Sonatrach.

Après ExxonMobil, c'est Chevron, la deuxième compagnie pétrolière américaine qui s'intéresse au domaine minier de l'Algérie, et envisage de s'y implanter pour développer des projets de production, a déclaré à l'APS Toufik Hakkar, vice-président Business Development & Marketing de Sonatrach. Les deux groupes ont tenu vendredi, une réunion de travail à Houston en marge du Forum algéro-amé-

ricain sur l'énergie, et se sont donnés rendez-vous à Alger pour le mois prochain, afin de discuter des détails des projets.

A cette réunion étaient présents une délégation de Sonatrach conduite, par le PDG Abdelmoumen Ould Kaddour et trois hauts dirigeants de Chevron chargés de l'exploration, du développement des affaires et des joint-ventures à l'international. La deuxième major américaine s'intéresse à l'exploration et production des ressources conventionnelles et non conventionnelles, a précisé la même source. Chevron a été motivé par le succès réalisé par Anadarko en Algérie. D'ailleurs, la major américaine a pris



contact avec Anadarko, pour s'informer des conditions de l'investissement dans le pays.

## Un homme tué à coups de couteau à Maghnia !

Un autre horrible crime a secoué, avant-hier samedi, la ville de Maghnia. Un jeune homme a reçu vers 9h30, plusieurs coups mortels à divers endroits de son corps, notamment au thorax, à la cité de l'Abattoir, en plein centre-ville de Maghnia, selon un média local. La victime meurt sur place, alors que le criminel a pris la fuite. Le cadavre du défunt présentait de multiples coups de couteaux au thorax. Ce qui a poussé le procureur de la République près le tribunal de Maghnia, à ordonner une autopsie médico-légale sur son corps. Ainsi, une enquête a été ouverte par la brigade criminelle de la police judiciaire de la Sûreté de daïra, pour déterminer les vraies circonstances de ce drame. Selon la même source, la victime (un réparateur de motos), était assez appréciée par les habitants de son quartier.